

M É M O I R E **S**
DE LA
SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE
DU MIDI DE LA FRANCE



TOME LXVIII - 2008

OUVRAGE PUBLIÉ AVEC LE CONCOURS DU CONSEIL GÉNÉRAL DE LA HAUTE-GARONNE

L'AGGLOMÉRATION ANTIQUE DE TOUGET (GERS) (II^e SIÈCLE AVANT - V^e SIÈCLE DE NOTRE ÈRE) BILAN DES CONNAISSANCES À LA LUMIÈRE DES RECHERCHES RÉCENTES

par Philippe GARDES, Christophe BAYSSE et Laure KOUPLIANTZ
en collaboration avec Francis JUILLARD et Vincent GENEVIÈVE *

Un bilan de la documentation disponible sur la fin de l'âge du Fer et la romanisation à l'échelle de la Gascogne a récemment été dressé, à travers une prospection thématique achevée en 2004 (1). Un des objectifs de ce projet était de contribuer à la caractérisation des sites d'habitat entre le II^e siècle avant et le début du I^{er} siècle de notre ère. Les agglomérations de rang supérieur sont actuellement les mieux connues, et ce même si l'état des recherches demeure insatisfaisant (2). Les sites ruraux n'ont pas suscité le même intérêt. Néanmoins, des programmes de prospection ainsi que des bilans micro-régionaux réalisés ces dernières années ont permis d'identifier de nombreux établissements de ce type et d'engager une réflexion sur l'organisation des campagnes à l'époque pré-augustéenne (3).

L'existence d'habitats groupés de rang intermédiaire n'a été révélée que plus récemment. Une dizaine de sites potentiels sont actuellement répertoriés dans le département (4). Ils se distinguent nettement des sites ruraux par leur localisation, leur emprise au sol, l'abondance et la qualité du mobilier exhumé mais aussi par la présence d'indices d'activité artisanale ou commerciale. Les moyens d'étude mis en œuvre jusqu'à présent, principalement la prospection au sol, ne permettent pas d'aller au-delà de cette caractérisation minimale. Ainsi, l'essentiel des caractéristiques de ces gisements nous échappe: nature et organisation de l'occupation, chronologie, extension réelle, statut territorial... Une analyse plus approfondie s'impose donc.

C'est dans cette optique que le site de Touget a été sélectionné pour faire l'objet d'une étude complémentaire. Plusieurs raisons expliquent ce choix. D'abord, il s'agit d'un établissement de plaine, type d'implantation moins bien connu que les sites fortifiés. Ensuite, une incertitude persistait quant à son interprétation, l'hypothèse du siège d'un grand domaine rural ou de plusieurs habitats proches mais indépendants ne pouvant être totalement exclue. Un troisième facteur a été jugé déterminant: l'état de la documentation disponible. En effet, le site est attesté depuis le début du XIX^e siècle par des découvertes fortuites. Plus récemment, les ramassages de surface effectués par Christophe Baysse ont permis de collecter un mobilier abondant, confirmant l'importance du site.

* Philippe GARDES (I.N.R.A.P.-T.R.A.C.E.S.), Christophe BAYSSE (archéologue bénévole), Laure KOUPLIANTZ (Service d'Archéologie Municipal de Reims, Francis JUILLARD (archéologue) et Vincent GENEVIÈVE (I.N.R.A.P.-T.R.A.C.E.S.). Communication présentée le 18 mars 2008, cf. *infra* « Bulletin de l'année académique » 2007-2008 p. 330.

1. Projet intitulé: « *Oppida*, formes de l'habitat et culture matérielle du second âge du Fer dans le Gers et ses marges » (2002-2004), mené sous la direction de Philippe Gardes en collaboration avec Christophe Baysse, Fabien Colléoni, Alain Costes, François Didierjean, Daniel Ferry, Jean-Jacques Grizeaud, Laure Koupaliantz, Catherine Petit-Aupert, Guy Rancoule, Eric et Rolande Tranier.

2. GARDES *et alii*, 2002, p. 413-414.

3. PETIT-AUPERT, 1997, 1998; COLLÉONI, 1999, 2002; SILLIÈRES, 2002b, GARDES *et alii*, 2002.

4. GARDES *et alii*, 2002, p. 414-416.

Contexte géographique et archéologique

Le site

Le village actuel de Touget se situe dans la partie nord-est du département du Gers, non loin des limites du Tarn-et-Garonne et de la Haute-Garonne (fig. 1). Il occupe une position remarquable à la confluence de la Marcaoue et de la Gimone et dans le secteur où le cours de cette dernière se rapproche le plus de celui de l'Arrats, situé à moins de 6 km à l'ouest. La zone comprend trois grandes entités géo-écologiques : les coteaux et la ligne de crête dominant les deux rivières, la basse terrasse et les versants des vallées, et la naissance du vaste plateau de faible altitude séparant les deux rivières au sud-ouest. L'établissement antique est implanté à la charnière de ces trois secteurs (fig. 1).

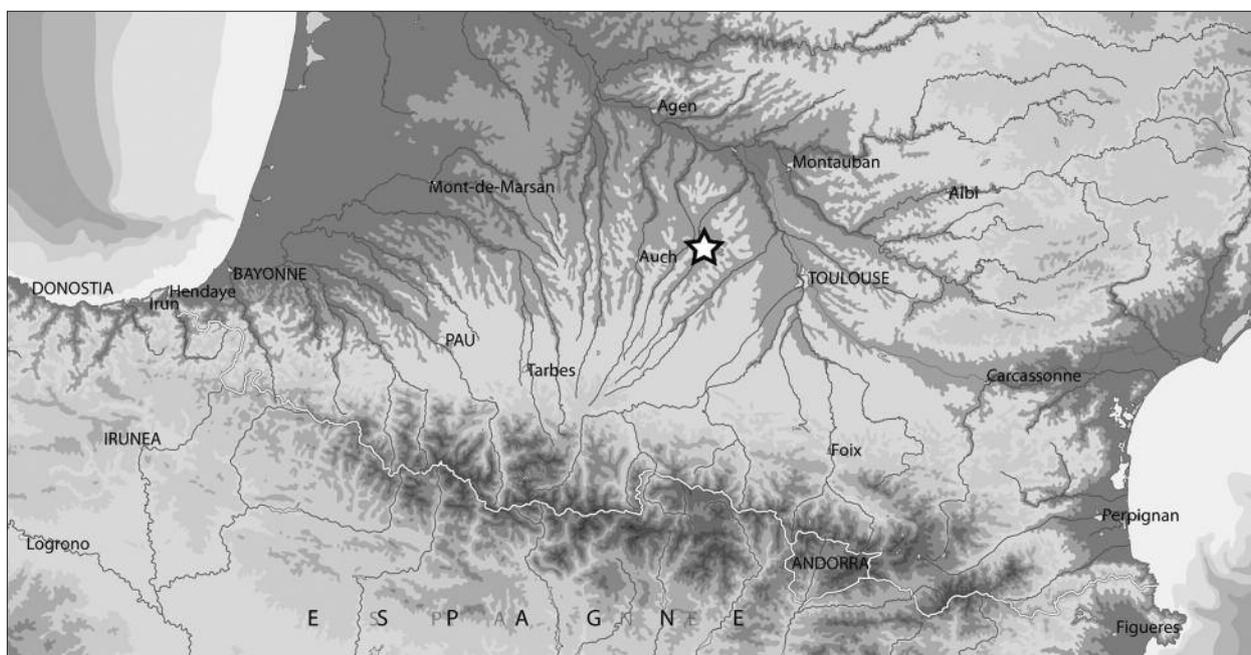


FIG. 1. CARTE DE LA RÉGION, localisation générale du site de Touget. Carte Ph. Gardes.

Contexte archéologique, historiographie et sources anciennes

L'importance de l'occupation antique à Touget a été révélée progressivement depuis le milieu du XIX^e siècle. De nombreuses découvertes fortuites sont ainsi signalées entre 1845 et les années 1930. En 1909, l'abbé Duffour publie une première étude archéologique consacrée au site antique situé au lieu-dit Salleneuve et mentionne d'autres découvertes ponctuelles issues du territoire communal. Mais c'est à J. Clermont, prêtre de Touget, que revient le mérite d'avoir dressé un premier bilan de la documentation archéologique disponible, dans une série de notes parues dans le *Bulletin Paroissial* et un article donné à la *Revue de Gascogne* en 1932. L'intérêt pour le site antique ne renaît qu'à la fin des années 1960 à l'instigation de Christophe Baysse. Les prospections réalisées régulièrement depuis lors et la surveillance des travaux d'aménagement lui ont permis de compléter les informations disponibles et de mettre en évidence de nouveaux gisements. Grâce à son action, de nombreuses pièces archéologiques remarquables ont pu être préservées, et en particulier des sculptures et des éléments d'architecture antiques. Un mobilier abondant et diversifié provient également des ramassages régulièrement menés à bien sur les principaux sites répertoriés.

Les points de découverte se répartissent assez uniformément dans les parcelles accessibles du quartier du «Faubourg». Des vestiges à caractère funéraire ont également été signalés en périphérie sud du village (fig. 2).

Zone dite du «Faubourg» (fig. 2-3)

De nombreuses découvertes ont été faites à l'ouest et en contrebas du village, en différents points du quartier du «Faubourg».

1. *Le Clos Est*: Au sud-ouest et en contrebas du village, deux urnes funéraires en marbre blanc ont été récupérées, en 1956, à l'occasion de l'aménagement d'un terrain de sport à flanc de coteau. Des travaux complémentaires réalisés vers 1980 ont permis la découverte d'un mobilier archéologique abondant : amphores italiques, campanienne, sigillée, céramique commune, dont des écuelles à bord rentrant, des jattes carénées, des ovoïdes et des pots balustres (5). À cette occasion, une inhumation en fosse, «bordée de pierres rouges par le feu», a également été fouillée par M. Larrieu-Düler (inédit). Plus récemment, en 1991, l'élargissement de l'aire de jeu a révélé un niveau archéologique et des structures archéologiques dans la coupe d'un talus (6).

2. *Le Clos ouest*: Une parcelle située à l'ouest du terrain de sport, au lieu-dit *le Clos* ou *Barry*, a livré de nombreux éléments antiques depuis la fin du XIX^e siècle (7). La découverte de mosaïques est ainsi mentionnée en 1890. Dans ce secteur, C. Baysse a récolté depuis les années 1970 un abondant mobilier essentiellement gallo-romain. Les éléments de construction antiques sont particulièrement abondants (*moellons*, *tegulae*, *imbrices*) ainsi que les tesselles de mosaïque noires et blanches. Plusieurs fragments de vases en verre, dont certains remontables, ont été découverts dans l'angle nord-est du champ. Dans le reste de la parcelle, vers le sud, a également été récolté un abondant mobilier. On note en particulier des fragments d'amphore italique et de la céramique tournée fine, probablement protohistorique. Mais la majorité de la céramique se rattache à l'époque gallo-romaine. Elle comprend des productions locales dont de la céramique tournée fine et des céramiques à pâte claire. Un lot conséquent de sigillée sud-gauloise, et secondairement italique, provient également des ramassages effectués dans cette zone : Drag. 15-17, Drag. 22, Drag. 24-25, Drag. 29, Drag. 37, Ritt. 5, Hermet 11... Signalons, pour finir, la découverte d'un balsamaire en verre presque complet et d'une urne cinéraire en marbre (8). Le propriétaire du terrain détient, en outre, un fragment de statuette en céramique à pâte rouge.

Enfin, une tranchée réalisée en novembre 2003 a recoupé au moins trois murs orientés nord-est/sud-ouest, dont la base n'a pas été atteinte. Ils étaient construits en moellons de calcaire et conservés sur une hauteur de 1,50 à 1,70 m. L'inspection du secteur, une fois la tranchée rebouchée, a permis de recueillir des moellons portant encore pour certains un revêtement de mortier hydraulique, des fragments de mortier de tuileau, des briques d'hypocauste et de nombreuses *tegulae*.

3. *Le prieuré sud*: Lors d'épisodes de sécheresse, des anomalies linéaires ont été observées dans la prairie située au sud du cimetière. Notons également que du mobilier antique provient des déblais d'une tranchée d'assainissement, réalisée au nord-est de la parcelle, et d'un potager, situé en bordure de la route de Gimont (fragments d'amphore italique, de sigillée et de céramique commune).

4. *Le cimetière*: Des vestiges appartenant à l'abbaye bénédictine Saint-Martin (XI^e siècle), dépendant de Saint-Orens d'Auch, sont encore visibles en contrebas du village (9). Le prieuré a été détruit à la Révolution mais le mur méridional de l'église a été conservé pour servir de clôture au cimetière communal. Les informations de *Gallia* 1976 font état de la présence de *tegulae* encastrées dans ce mur (10). De ce secteur proviennent également des monnaies (moyen bronze et demi-as de Nîmes), des fragments d'amphore italique, de sigillée et de céramique commune ainsi qu'un fragment de colonne en marbre blanc et un chapiteau à palmettes en marbre gris (11).

5. LABROUSSE, 1980.

6. BAYSSE, FERRY et JUILLARD, 1991.

7. CLERMONT, *Bulletin Paroissial*; CLERMONT, 1932, p. 23; CANTET *et alii*, 1976, p. 24, n° 92.

8. Une seule monnaie a été ramassée dans ce secteur. Il s'agit d'un demi-as de Nîmes.

9. DUFFOUR, 1911.

10. LABROUSSE, 1976.

11. Coll. Chr. Baysse, GARDES, 2002c, 2003b.

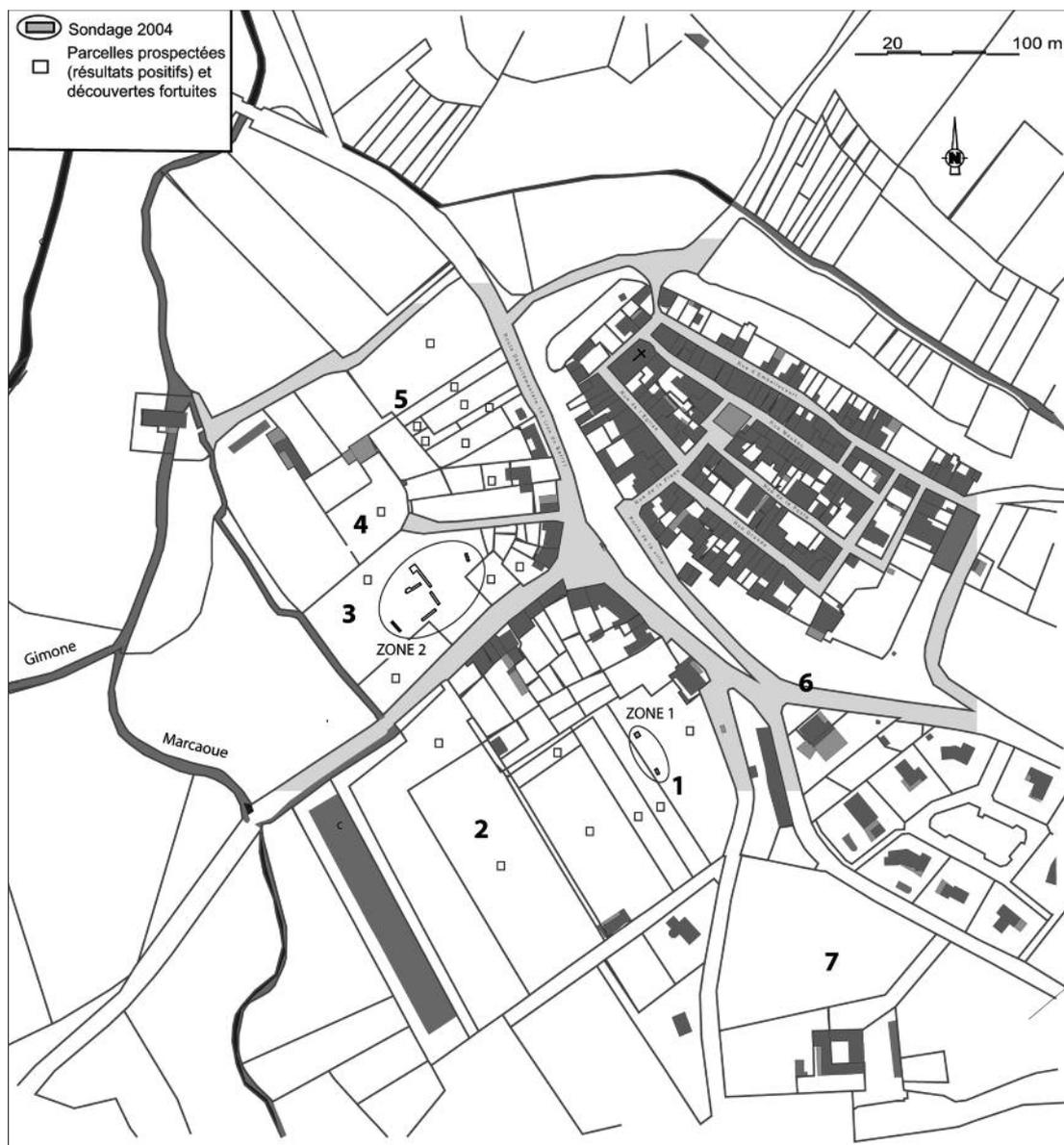


FIG. 2. LE SITE DE TOUGET: points de découverte et implantation des sondages. *Relevé A. Daussy.*

5. *Le prieuré nord*: Deux parcelles encore labourées dans ce secteur ont donné un mobilier antique abondant: amphores italiques et de Tarraconnaise, céramique sigillée et pré-sigillée, céramique commune pré-augustéenne et gallo-romaine (12). À noter également la présence de nombreux éléments de construction (moellons et *tegulae*), de vestiges d'un mur antique et d'un antéfixe en calcaire local. Plus au sud ont été découverts deux monnaies antiques, dont une à l'effigie de Gordien III, et un fragment de buste en marbre, représentant un personnage féminin, à l'occasion de la construction d'une maison.

12. Coll. Chr. Baysse et Dépôt archéologique de L'Isle-Jourdain.



FIG. 3. LE QUARTIER DU FAUBOURG (premier plan) et le village de Touget. Cliché F. Didierjean.

La périphérie sud du village (fig. 2-3)

6. *Four à Chaux*: à l'entrée sud du village, des découvertes à caractère funéraire sont signalées à plusieurs reprises à l'extrémité de la route de la Galliane et autour de la statue de la Vierge (13). Il s'agit des restes d'une sépulture « en position assise » (avant 1930), de l'inscription funéraire *C.I.L.*, XIII, n° 472 (1848, aujourd'hui perdue) (14), d'un « bas-relief » en calcaire représentant un buste féminin (antéfixe ?) dont la chevelure est coiffée d'une feuille d'acanthe se repliant au-dessus de la tête (avant 1909, déposée au musée de Lectoure), d'un bracelet à amulettes (fin XIX^e siècle, perdu) et, plus près de nous, d'un *togatus* en calcaire encore pourvu de sa *capsa* (15).

7. *Moulin Arrout*: à 300 mètres au sud de l'entrée du village, entre la route de la Galliane et celle longeant le fond de vallée, des vestiges d'une importante nécropole ont été révélés à la fin du XIX^e siècle à l'occasion de l'aménagement d'un jardin d'agrément (16). Plusieurs « sarcophages » en calcaire et des sépultures aménagées avec « de larges briques » (des *tegulae* ?), « disposées en rangées » sont mentionnés. Ces « sarcophages » n'ont pas été retrouvés, mais nous avons pu voir un antéfixe en forme de palmette, dans le jardin de la propriété.

8. *Salleneuve*: établi à environ 850 mètres au sud du village, le site de Salleneuve a été découvert vers 1888 à l'occasion de travaux de carrière (17). Il correspond à une nécropole abritant de très nombreuses tombes,

13. CLERMONT, *Bulletin Paroissial*; *Id.*, 1932, p. 23; BLADÉ, 1885, p. 51-52; DUFFOUR, 1909, p. 59.

14. Cette inscription a été conservée un temps à l'école communale de Touget de même qu'une seconde plaque épigraphique aux dires de plusieurs anciens élèves.

15. 1983, exposé dans le hall de la Mairie.

16. CLERMONT, 1932, p. 22-23.

17. DUFFOUR, 1909. Situé hors du cadre de la figure 1.

dont certaines probablement «en bâtière», organisées en rangées parallèles. Au moins une sépulture en amphore semble attestée. Les sépultures ont livré un mobilier abondant parmi lequel des monnaies, des urnes funéraires en céramique et de la verrerie (*unguentaria*). On a également recueilli sur ce site des éléments sculptés en calcaire local; à noter, en particulier, une statue représentant un personnage tenant un lapin et accompagné d'un chien (Musée des Antiquités Nationales) et deux antéfixes figurant un masque de Méduse échevelée, aux yeux clos, surmonté d'une palmette (Musée de Saint-Bertrand-de-Comminges).

Interprétations et problématique de recherche

Les premiers chercheurs à s'être intéressés aux découvertes archéologiques faites à Touget s'accordent sur l'importance de l'occupation antique du secteur. Le site est ainsi désigné comme «une station gallo-romaine de quelque importance» (18), une «colonie romaine» (19), voire, de manière fantaisiste, comme la «Cité des Toges» (20). Mais curieusement il n'est nulle part fait mention d'une agglomération ou d'un noyau urbain bien délimité. Ces conclusions reposent, en réalité, sur la densité des sites dans l'ensemble du territoire communal et sur la nature de certaines découvertes fortuites.

Ces interprétations quelque peu approximatives sont balayées par M. Cantet en 1976. Celui-ci distingue clairement les différents gisements de la commune, en les identifiant, pour la plupart, comme des fermes ou des *villae* (21).

Des publications plus récentes ont été l'occasion de reprendre les éléments du dossier. Ainsi, un article paru en 1991 renoue avec les premières interprétations (22). Les découvertes d'amphore italique, surtout au lieu-dit *Le Clos*, sont ainsi mises en avant pour évoquer l'existence d'un «nœud routier», embranchement de deux pistes conduisant depuis Toulouse à Auch et à Bordeaux via Lectoure. Dans la Carte archéologique, J. Lapart et C. Petit situent «dès le II^e siècle avant notre ère, un habitat important et sans doute aussi une grande nécropole» sur la rive droite et autour du confluent de la Gimone et de la Marcaoue (23). Enfin, il y a peu, Pierre Sillières ne semblait retenir cette hypothèse que pour la fin de l'âge du Fer (24).

Les recherches menées en 2002 et 2003 dans le cadre du programme: «Oppida, formes de l'habitat et culture matérielle du deuxième âge du Fer dans le Gers et ses marges» ont permis de compléter les données disponibles (25). Ainsi, l'étude des collections de mobilier constituées par Chr. Baysse depuis trente ans et la vérification des points de découverte ont abouti à une meilleure compréhension topo-archéologique du site. L'établissement antique se développe au pied du promontoire couronné par le village actuel, côté ouest, sur un versant en pente douce s'avancant dans une boucle formée par la Marcaoue. Dans ce secteur péri-urbain du village actuel, toutes les parcelles cultivées ou qui ont fait l'objet de travaux récents ont donné du matériel archéologique, dont des matériaux de construction antiques (Prieuré sud, Prieuré nord, Cimetière, Le Clos est et ouest). Si l'on considère ces différents points de découverte comme faisant partie d'un même site, l'emprise totale de l'occupation peut être estimée entre 10 et 15 ha. Le mobilier céramique, partout abondant, est représentatif de la période comprise entre le II^e siècle avant et le II^e siècle de notre ère. Quelques éléments témoignent du maintien de l'occupation durant l'Antiquité tardive.

Malgré ces avancées, de nombreuses incertitudes persistent. Ainsi, la nature du site est encore en discussion. En effet, l'hypothèse d'une agglomération n'est pas exclusive. Il pourrait tout aussi bien s'agir d'un établissement rural d'envergure et de ses dépendances ou d'un sanctuaire. L'extension et l'organisation interne du site nous échappent également en grande partie. On doit rappeler, en particulier, que les parcelles pouvant être prospectées représentent moins du tiers de la surface potentielle du site; les autres sont urbanisées ou en prairie. Enfin, la chronologie d'occupation ne repose actuellement que sur du mobilier de prospection ou trouvé ponctuellement en contexte (silo du Clos est). Elle mériterait donc d'être confirmée par des données stratigraphiques. Afin de répondre à ces insuffisances, une opération d'évaluation a été mise sur pied en 2004.

18. DUFFOUR, 1909, p. 57.

19. CLERMONT, s.d.

20. LARRIEU, 1908.

21. CANTET *et alii*, 1976, p. 18-19 et p. 23-24, n^{os} 85-94.

22. BAYSSE, FERRY et JUILLARD, 1991.

23. LAPART et PETIT-AUPERT, 1993, p. 131.

24. SILLIÈRES, 2002b, p. 388, note 102, p. 399-400.

25. GARDES, 2002c; 2003b.

Elle a porté sur trois secteurs sélectionnés en raison de leur potentiel documentaire. Nous ne présenterons ici que les sondages réalisés dans l'emprise de l'habitat antique au Clos (zone 1) est et au Prieuré sud (zone 2) (26).

Les sondages au lieu-dit *Le Clos*

Le secteur du Clos occupe la partie sud du quartier dit du «Faubourg», entre la route de Gimont et le chemin d'accès au stade. Il se situe au flanc du coteau descendant en pente douce vers la Marcaoue (fig. 2).

Stratégie et modalités de l'intervention

L'opération de diagnostic s'est concentrée sur la partie est de la zone du Clos en raison de son intérêt pour l'étude de l'occupation protohistorique (fig. 2, fig. 4). Le seul secteur préservé des travaux se situe au-dessus du stade et correspond à plusieurs petits jardins et au parc d'une résidence secondaire. Les recherches ont porté exclusivement sur cette dernière parcelle.

Préalablement, la coupe du talus bordant le terrain de sport a été ponctuellement rafraîchie. Des concentrations de mobilier ont ainsi pu être observées, en particulier au nord du talus. Le silo fouillé dans la coupe en 1990 a également été repéré (27). Les sondages ont été implantés en tenant compte de la localisation de ces indices (fig. 4) (28).

Sondage 1

Le sondage a été réalisé dans la partie nord-ouest de la parcelle, à une dizaine de mètres du talus formant limite avec le terrain de sport. D'abord limitée à 6 m², la surface fouillée a ensuite été portée à 15 m².

Éléments de stratigraphie

L'ensemble des niveaux présente un léger pendage est-ouest, dans le sens du dénivelé actuel. La stratigraphie se présente comme suit :

Us 1000: humus (0,05 mètre).

Us 1001: niveau de terre argilo-calcaire gris clair à inclusions de pierres de calcaire (0,60-0,70 mètre d'épaisseur). Cette couche correspond à un apport de colluvions d'époque moderne et médiévale, dont témoignent le mobilier épars.

Us 1002: niveau de terre argilo-calcaire gris clair à marron foncé contenant de nombreuses petites pierres de calcaire, quelques charbons et des fragments de terre cuite

26. Les sondages réalisés sur la villa de Peyrelongue (zone 3), codirigés avec Jean-Jacques Grizeaud, feront prochainement l'objet d'une publication séparée. L'opération a pu être menée à bien grâce à la compréhension des propriétaires des parcelles sondées (Famille Dessum, M. Tavenard et Mme Degrouette), et à l'équipe de fouilleurs bénévoles (J.-Ph. Ferrères, D. Garlati, L. Pegorarotto, G. Polès, F. Ruzzu, N. Slavova, E. Tranier).

27. BAYSSE, FERRY, JUILLARD, 1990.

28. Nous remercions M. Tavenard d'avoir bien voulu nous laisser réaliser deux sondages dans sa propriété.

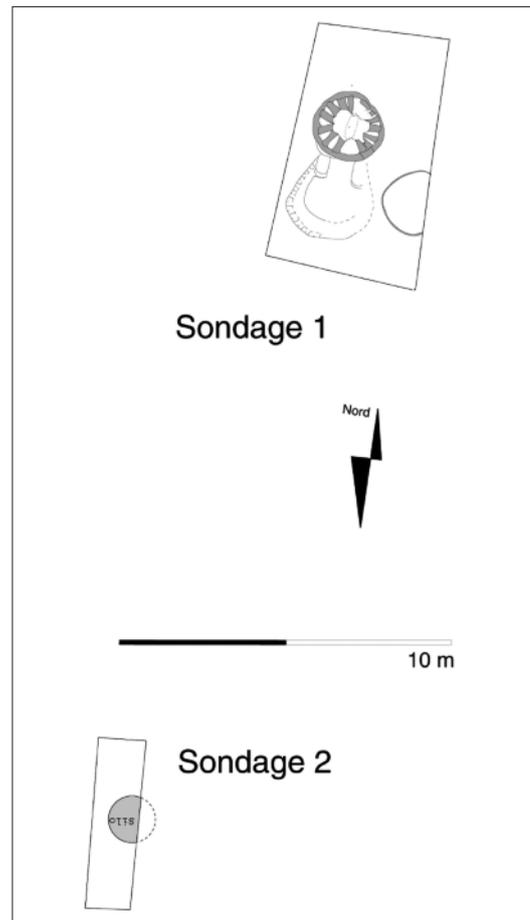


FIG. 4. ZONE 1: implantation des sondages. Relevé Ph. Gardes.

(0,10 à 0,15 mètre d'épaisseur). Il présente une importante densité de matériel archéologique. La céramique est majoritairement à plat ou en position oblique avec des éléments de vases très fragmentés, parfois partiellement reconstituables ou écrasés en place. Ces caractéristiques évoquent un sol de circulation.

Us 1016: sédiment marron clair correspondant à une accumulation de colluvions stériles.

Us 1017: ce niveau n'a pas été atteint en sondage. Il a pu, néanmoins, être observé à la base de la coupe du talus bordant le stade. Il s'agit d'un banc de calcaire molassique plus ou moins compact.

Les structures (fig. 5)

Dans la masse du niveau 1002 est apparue, à une altitude comprise entre 0,85 et 0,90 mètre de profondeur par rapport au sol actuel, une structure circulaire, limitée par un liseré de terre cuite. Cet aménagement correspond en réalité à la chambre de chauffe d'un four de potier, qui a ensuite été dégagé entièrement. Un second four a été découvert au moment de l'élargissement du sondage.



FIG. 5. FOURS DE POTIERS n° 1 (à gauche) et n° 2 (à droite) vus du sud. *Cliché Ph. Gardes.*

- Four n° 1

Ce four présente un excellent état de conservation. Il appartient au type «paracirculaire à alandier». La longueur totale de la structure, fosse comprise, atteint 4 mètres maximum (fig. 5-6).

L'alandier présente d'épaisses parois latérales en terre cuite reposant sur un socle de pierre calcaire. La couverture est constituée d'un linteau de pierre à l'aplomb de la paroi de la chambre de chauffe et de blocs de terre cuite, découverts effondrés dans le corridor. Les parois latérales ont été lissées soigneusement afin de favoriser l'isolation thermique. Le sol correspond à une chape de terre cuite aplanie et lissée. Il est apparu noirci et recouvert d'une couche de cendres et de charbons, qui s'étend un peu au-delà vers la chambre inférieure et vers la fosse (Us 1014). Ceci laisse supposer que le foyer était entretenu dans l'alandier et que les flammes pouvaient, en cas de fort tirage, entrer en contact avec les vases dans la chambre de chauffe. Les dimensions de l'alandier sont les suivantes : longueur : 0,64 mètre, largeur : 0,65 mètre, hauteur : 0,50 mètre.

La chambre de chauffe mesure 1,85 mètre de diamètre maximum pour une hauteur conservée de 0,75 mètre. Elle est délimitée par une paroi de terre cuite de plusieurs centimètres d'épaisseur (fig. 6-7).

Afin de préserver l'intégrité de la structure, les rayons formant la sole ont été maintenus en place lors de la fouille, ce qui explique que le fond de la chambre inférieure n'ait pu être atteint que ponctuellement. Il se présente comme une sole de terre cuite plane, rougie par le feu, et en légère surélévation par rapport au fond de l'alandier. Au-dessus a été observé un niveau de cendres et de charbons, produit des cuissons successives (Us 1008). De gros fragments de vases ont été récupérés dans les parties accessibles de ce niveau. Ils ont dû

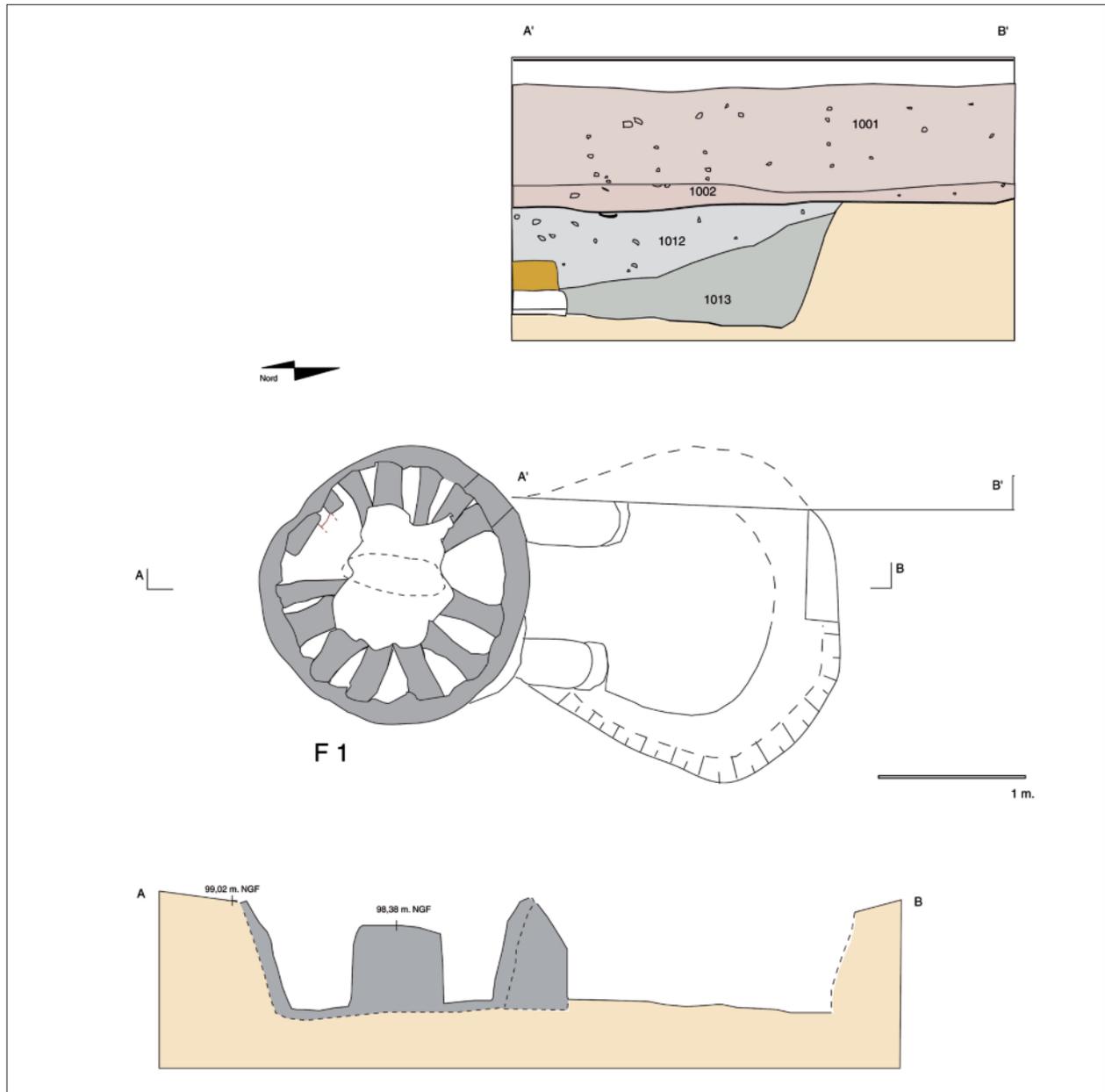


FIG. 6. FOUR N° 1 en fin de fouille : plan et coupes. *Relevé Ph. Gardes.*



FIG. 7. LA SOLE DE LA CHAMBRE DE CHAUFFE DU FOUR N° 1 vue du nord. *Cliché Ph. Gardes.*

s'infiltrer dans les espaces laissés libres entre les rayons, peut-être à la suite d'accidents de cuisson. Le tout était scellé par une épaisse couche argileuse compacte, riche en blocs et en nodule de terre cuite témoignant probablement de l'effondrement de la superstructure. La hauteur de cette chambre inférieure est comprise entre 0,25 et 0,40 mètre.

Un pilier central ovalaire, reposant sur le fond de la chambre de chauffe, soutient la structure de la sole (fig. 8). Celle-ci était constituée à l'origine de 12 rayons disposés en étoile, dont deux ont disparu. Il s'agit de poutrelles en terre cuite solidaires des parois et du pilier du four. Le rayon situé primitivement dans l'axe de l'alandier fait exception. En effet, il venait se loger dans un évidement ménagé dans le linteau de pierre. Son effondrement s'explique probablement par la faiblesse de ce dispositif d'accroche. Les rayons présentent une surface soigneusement lissée et mesurent 0,80 mètre de long en moyenne pour un diamètre compris entre 0,15 et 0,20 mètre. Ils s'épaississent au contact de la paroi et s'affinent au contraire, semble-t-il, côté pilier. Une chape de terre cuite recouvre la partie centrale de la sole et a dû faire office de support pour les vases. La sole présente des traces de réfection, signe d'une utilisation prolongée. Ainsi, un des rayons manque du côté nord de la structure. À cet endroit, est conservée une banquette en terre cuite appuyée contre la paroi et supportée par deux piliers. Cet aménagement a pu permettre de replacer un rayon endommagé ou effondré. Entre les rayons, les espaces vides de forme elliptique permettaient d'optimiser la circulation des gaz. Plusieurs blocs de calcaire, de même que de gros tessons d'amphore, encore en place sur la sole, ont sans doute servi de calage aux vases prêts à cuire.

L'état d'arasement du four ne permet pas de restituer le système de couverture. On doit tout de même noter que l'axe des parois conservées au-dessus de la sole ne paraît pas convergent, ce qui pourrait exclure



FIG. 8. PILIER CENTRAL DU FOUR N° 1 vu du nord. *Cliché Ph. Gardes.*

l'hypothèse d'une fermeture voûtée. Autre élément d'intérêt : une ouverture semble avoir été aménagée dans la partie supérieure du four. Elle correspond à un renforcement de la paroi de terre cuite de 0,50 mètre de longueur. Deux alignements de blocs de calcaire situés dans son axe, à un niveau supérieur, appartiennent peut-être aux parois latérales ou au système de fermeture de cet accès. Cette ouverture devait servir à l'enfournement des vases à cuire. Ce type de dispositif a déjà été observé dans le four A de Saint-Cizy (29).

L'abandon du four se signale par un niveau constitué de gros fragments de terre cuite, issus de l'effondrement des parois et de la couverture, recouvrant la sole avec une concentration particulière dans la partie centrale de la chambre de chauffe (Us 1006). Le four a ensuite été nivelé à l'aide d'un remblai argileux marron clair contenant des éléments détritiques (Us 1005).

La fosse d'accès se situe au sud de la chambre de chauffe (fig. 9). Elle n'a pas été fouillée totalement, une coupe ayant été préservée côté est afin de faciliter la lecture stratigraphique. La structure présente un plan piriforme. Ses dimensions sont de 1,70 mètre de long sur 2,30 mètres maximum de large. Le creusement a entaillé le substrat argileux sur 0,50 mètre en moyenne, puis le banc rocheux sur une vingtaine de centimètres. Le ressaut du rocher forme la bordure inférieure de la fosse. Le fond est constitué d'une croûte de terre rougie par le feu s'épaississant en direction de l'alandier. Au-dessus a été identifié un niveau peu épais et hétérogène associant des lentilles de charbons et de cendres et des plages d'argile jaune, très pure (Us 1015). Une épaisse

29. MANIÈRE, 1978, p. 27.



FIG. 9. FOSSE D'ACCÈS À L'ALANDIER DU FOUR N° 1. Cliché Ph. Gardes.

couche grise, très charbonneuse, occupe le fond de la fosse (Us 1013). Elle présente un pendage nord-sud en direction de l'ouverture de l'alancier. Ces caractéristiques permettent de penser que sa formation résulte directement du fonctionnement du four. Ce point de vue est confirmé par les caractéristiques du mobilier. Il comprend, en effet, une très forte proportion (plus de 60 %) de fragments de céramique, présentant des anomalies de cuisson (surcuisson, déformation, fissuration, éclatement...). Notons également la très faible représentation des amphores (6 fragments, soit 0,6 % du nombre de restes -NR-) et de la faune, contrairement aux autres couches de ce sondage. La fosse est scellée par un sédiment marron clair, riche en cailloutis calcaire (Us 1012). Le mobilier associé, plus diversifié et très abondant, présente un caractère au moins partiellement détritique. Cette couche correspond donc, vraisemblablement, à un remblai mis en place pour niveler la fosse.

- Four n° 2

La chambre de chauffe d'un second four a été partiellement dégagée à l'occasion de l'élargissement du sondage vers l'est (fig. 10). Elle n'a pas été fouillée par manque de temps. La structure paraît dans un très bon état de conservation. Elle est limitée par une épaisse paroi de terre cuite et mesure 1,70 mètre de diamètre. L'accès à l'alancier n'a pas été repéré. Malgré sa proximité, la fosse fouillée à l'avant du four n° 1 n'a pu desservir les deux alandiers, comme le montre clairement son remplissage. Il est donc probable que cette structure se situe à l'est ou, plus probablement, au sud du second four.

Ces fours appartiennent très probablement à un centre de production de céramique dont l'étendue réelle reste à déterminer. Ces structures s'apparentent à la plupart de celles connues dans la vallée de la Garonne. Le principe de la sole rayonnante reposant sur un pilier vertical central apparaît comme le plus fréquent dans ces officines (30). Le diamètre des deux chambres de chauffe témoigne d'une importante capacité de production. Des indices, tels que des tessons déformés ou à parois boursouflées, laissent penser que les fours pouvaient atteindre des températures élevées et faciliter les cuissons homogènes.

Les fours de potiers de la fin de l'âge du Fer sont encore peu connus dans le Gers. La structure fouillée au Chemin de Garros, à Auch, dans les années 1960 paraît se rapporter à cette période (31). Elle présente une sole constituée de panses d'amphores rayonnantes reposant sur des consoles de terre cuite solidaires de la paroi. La céramique associée n'a pas été dessinée mais la liste des types produits s'apparente à celle de Touget. L'artisanat de la céramique semble également attesté par des indices au pied de l'oppidum d'Esberous, à Eauze (gros fragments de soles inférieures) (32), au lieu-dit *Champ Bézian/Hilaou*, près de l'oppidum de Latran à Pouydraguin (fragments de luts) (33), sur le site de La Galane à Lombez à l'emplacement du centre de production gallo-romain (inédit) et au lieu-dit *Saint-Roch* à L'Isle-en-Dodon (34). Enfin, un atelier de production a fait l'objet d'une fouille récente dans le centre du village de Simorre, dans la vallée de la Gimone (35).

30. SIREIX, 1994.

31. PÉRÉ, CANTET, 1964, p. 155-157.

32. GARDES, 2002b, p. 51-52.

33. GARDES, 2003a, p. 15-16.

34. COSTES, 2002, p. 351-352.

35. IZAC-IMBERT, 2004.



FIG. 10. FOUR N° 2 vu du sud. *Cliché Ph. Gardes.*

La production de l'atelier: premier aperçu

Le mobilier recueilli dans le four et ses environs peut nous renseigner sur son fonctionnement et sa production.

Ratés de cuisson

De nombreux ratés de cuisson ont été découverts dans la fosse d'accès de l'alandier, en particulier dans le niveau correspondant au fonctionnement de la structure (Us 1013). Ainsi, plus de 300 tessons se signalent par des anomalies dues à une surcuisson. Ceux-ci ont souvent subi de profondes modifications de leur aspect de surface. Ils présentent fréquemment une déformation plus ou moins importante et quelquefois des fissures ou des boursouflures (fig. 11). Les parois ont, dans certains cas, éclaté sous l'effet de la chaleur. Néanmoins la majorité des ratés sont dus à une cuisson insuffisamment maîtrisée qui se manifeste à travers des coups de feu ou des anomalies chromatiques. Le caractère intentionnel de certaines cuissons ou aspects de surface peut également être mis en doute dans certains cas. Ainsi, de nombreux fragments présentent des parois claires et une pâte grise, caractères qui ne se retrouvent qu'exceptionnellement sur les sites de consommation de la région (36).

36. BACH et GARDES, 2002 ; GARDES *et alii*, 2002.

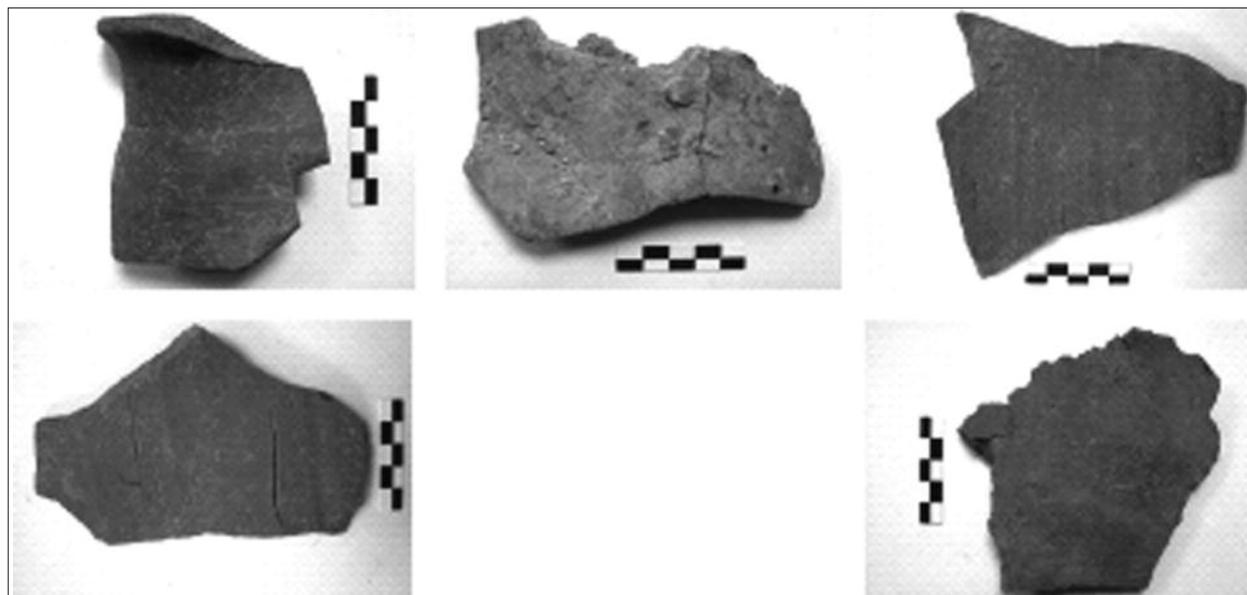


Fig. 11. RATÉS DE CUISSON. *Clichés Ph. Gardes.*

Essai de caractérisation

Malgré les apparences, l'identification de la production du four n° 1 pose des problèmes. Les informations dont nous disposons sont de type secondaire. En effet, l'abandon du four ne résulte pas d'une destruction accidentelle, par exemple. Ces circonstances auraient pu permettre, comme cela est quelquefois le cas, de piéger le dernier chargement et de ce fait, de fournir un «instantané» de la production. L'essentiel du mobilier récupéré provient de rejets successifs effectués à même la fosse d'accès et probablement dans les environs immédiats (niveau de circulation 1002). Mais il est certain que, pour des questions de commodité, la zone de rejet s'étendait bien au-delà du secteur sondé. L'échantillon disponible apparaît donc doublement tronqué.

Néanmoins, un certain nombre d'informations peuvent contribuer à la caractérisation de la production. D'abord, la couche située sous la sole de la chambre de chauffe a livré de nombreux gros fragments de céramique, qui se sont probablement infiltrés entre les rayons à la suite d'accidents de cuisson. Ils donnent une première indication sur la composition des fournées. En second lieu, les caractéristiques de la couche inférieure de la fosse d'accès (Us 1013) témoignent d'une formation contemporaine de l'activité du four. Le mobilier associé, parmi lequel une proportion importante de ratés de cuisson, fait donc partie intégrante de la production. Il en va de même probablement d'une grande partie de la céramique de l'Us 1012. En effet, le remontage systématique a permis d'observer des connexions fréquentes avec des fragments du niveau inférieur et aucune avec le niveau de circulation supérieur (Us 1002). De plus, comme dans l'Us 1013, le mobilier est apparu peu fragmenté avec des tessons dont la taille moyenne avoisine les 40 cm².

Ces données nous ont conduit à considérer le mobilier situé dans la chambre de chauffe et la fosse d'accès comme pouvant globalement refléter la production de ce secteur de l'atelier (Us 1005, 1007, 1008, 1010, 1012, 1013, 1015). Les types de vases se répartissent comme suit :

Ce décompte montre tout d'abord que l'atelier présente un faible degré de spécialisation. Il a produit la plupart des vases en usage aux II^e et I^{er} siècles avant notre ère dans la région. On retrouve ici une des caractéristiques de la plupart des centres de production du Sud-ouest (fig. 12).

Malgré les variations observées entre les deux contextes, on doit souligner la nette prédominance des productions tournées. Au-delà, deux types se détachent nettement : l'écuelle à bord rentrant et le pot ovoïde. Les écuelles occupent une position éminente dans la plupart des séries issues d'ateliers avec un taux oscillant entre 30,02 et 48,05 % pour les sites de Campet à Sos, de La Gravisse à Aiguillon, du Bourg à Lagrùère (Lot-et-Garonne) et de Lacoste à Moliets-et-Villemartin (Gironde) (37). La position des pots ovoïdes apparaît plus

37. SIREIX, 1994, p. 106.

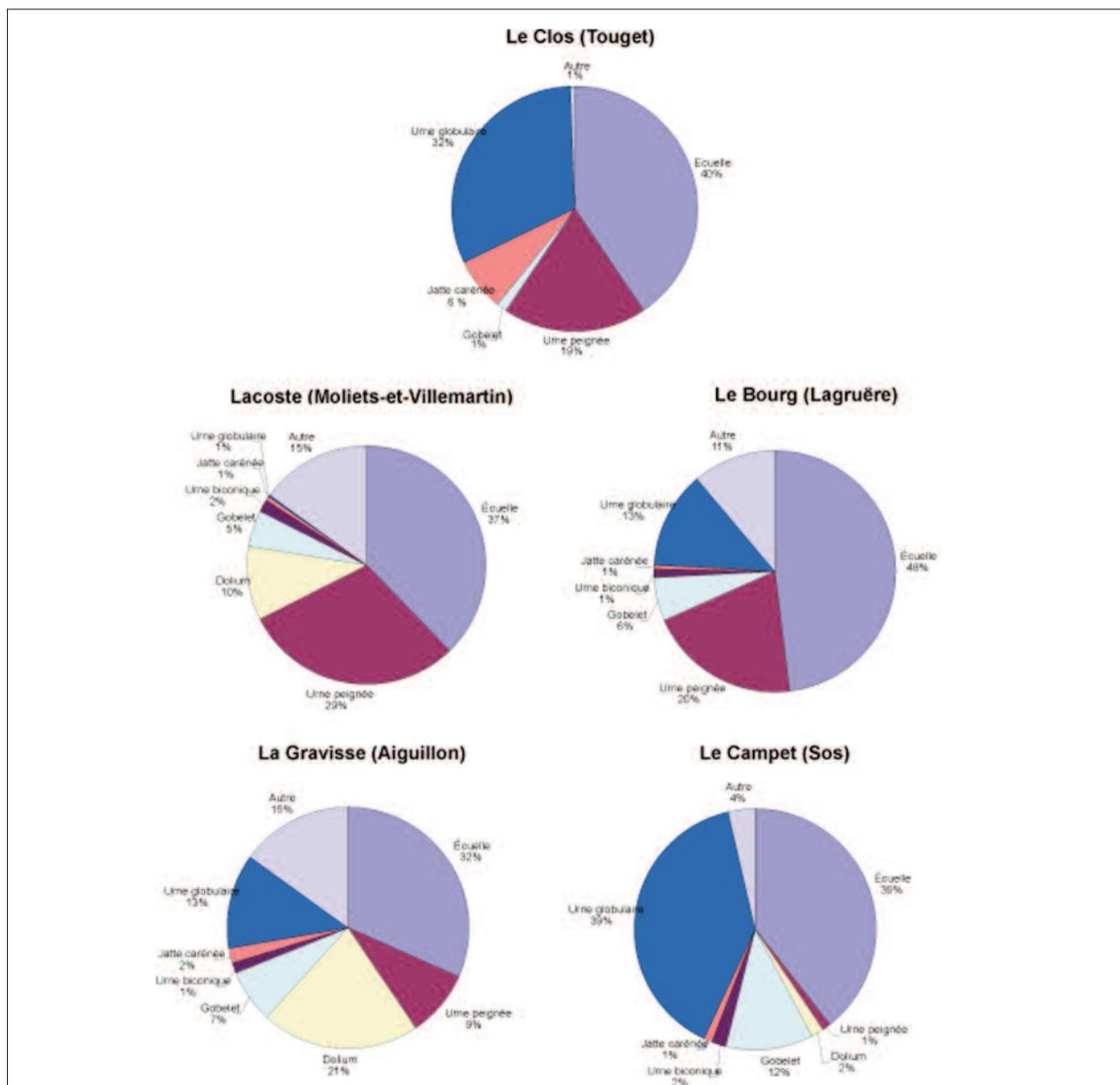


FIG. 12. PRODUCTIONS DE TOUGET et de différentes officines du sud-ouest de la France d'après C. Sireix, 1994.

Type/Contexte	1005-1012	%	1013	%	Total	%
Écuelle à bord rentrant	103	46,4	36	31	139	41 %
Pot ovoïde	59	26,6	49	42,2	108	31,9 %
Pot modelé	47	21,2	17	14,7	64	19 %
Jatte carénée	6	2,7	6	5,2	12	3,6 %
Jatte sans col	5	2,2	3	2,6	8	2,4 %
Gobelet	2	0,9	3	2,6	5	1,5 %
Couvercle	0	0	1	0,85	1	0,3 %
Faïsselle	0	0	1	0,85	1	0,3 %
Total	222	100	116	100	338	100 %

originale. Au Clos, ils représentent, en effet, entre 26,6 et 42,2 % de la production alors que leur proportion est inférieure à 15 % à Moliets, Aiguillon, et Lagruère. Ils ne jouent un rôle équivalent qu'à Sos avec 45,61 % de la production.

Viennent ensuite les pots modelés, avec 14,7 à 21,2 % des vases, ce qui se rapproche du taux enregistré à Lagruère (20,2 %) mais apparaît très supérieur aux valeurs relevées à Moliets (9 %) et surtout Sos (1,27 %).

Les autres formes ne jouent qu'un rôle très secondaire. Les deux principaux types de jattes représentent tout de même 6 % de l'ensemble. De plus, elles devancent les gobelets (1,5 %), ce qui constitue une discordance par rapport aux autres ateliers. Comme ailleurs, les céramiques à fonction spécifique, couvercles et faisselles, n'occupent qu'une position marginale. Enfin, on doit remarquer que, selon notre décompte, les jarres ou *dolia* ne sont pas produites au moins dans ce secteur du site. Tous les fragments identifiés proviennent du niveau de circulation 1002 et se rapportent donc plus probablement à l'activité quotidienne de l'atelier.

Nous n'avons pas pris en compte pour l'instant deux catégories de production qui auraient pu être fabriquées sur place. Il s'agit des céramiques peintes et claires récentes. Un fragment appartenant à chacune des deux séries présente des stigmates liés à une surcuisson ou à un montage imparfait. Pourtant, ces éléments nous paraissent encore insuffisants pour accrédi-ter la thèse d'une production locale.

Globalement la céramique fabriquée dénote une forte standardisation de la production qui ne peut s'expliquer que par les exigences d'une économie d'échange très développée. L'écoulement de la production devait être facilité par la situation de l'atelier dans la périphérie d'une probable agglomération, dont on peut supposer qu'elle jouait un rôle commercial éminent.

Le mobilier: approche typo-chronologique

La stratigraphie mise en évidence dans le sondage 1 permet de distinguer trois phases principales :

- 1 : 1^{er} état de fonctionnement du four (Us 1008, 1010, 1013 et 1015)
- 2 : 2^e état de fonctionnement et abandon (Us 1005, 1007 et 1012)
- 3 : nivellement du secteur (Us 1002)

Le mobilier apparaît pourtant très homogène. Il ne permet pas de distinguer ces différentes phases, qui ont dû se succéder rapidement dans le temps. La composition des assemblages et la part respective des catégories et types de vases varient néanmoins, bien que dans de faibles proportions, entre le niveau de circulation (Us 1002) et les couches liées au fonctionnement du four. Ces discordances ont été prises en compte dans l'étude.

Méthode de travail

Le comptage général a été réalisé selon les principes du protocole du Mont-Beuvray (38). Le mobilier a fait l'objet d'un comptage général par unité stratigraphique (nombre de restes = NR), puis d'un remontage systématique intra et inter Us (collage ou appariement). Afin de déterminer le nombre minimum d'individus (NMI), on a pris en compte prioritairement les bords et les éléments de forme caractéristiques.

Les fragments ont été répartis par groupes de catégories (amphores, céramique commune, céramique tournée...) puis par catégories (campanienne, céramique claire récente...). L'identification typologique a ensuite été proposée en fonction des indices disponibles.

En ce qui concerne les amphores, les fragments ont été inventoriés par éléments de forme et les lèvres ont fait l'objet d'une procédure particulière afin d'envisager une attribution typologique. Figurent ainsi dans la base les trois critères métriques discriminants (hauteur, largeur et inclinaison) pouvant faire l'objet d'un traitement automatisé.

Le mobilier céramique

Le mobilier céramique issu du sondage 1 est particulièrement abondant et homogène. Le niveau de circulation (Us 1002) a néanmoins livré quelques éléments médiévaux et/ou modernes en surface. Ils ne représentent que 5,1 % du NR, ce qui permet de les considérer a priori comme intrusifs. La céramique de la fin de l'âge du Fer comprend un total de 4004 fragments pour 421 individus minimum. La cohérence de

38. Arcelin et Tuffreau-Libre, 1998

l'ensemble du mobilier oblige à traiter le lot comme une entité homogène.

- Céramique tournée fine régionale (CTFR)

Les productions tournées apparaissent très nettement majoritaires au sein du groupe des céramiques communes régionales. Deux séries ont été distinguées en fonction de critères technologiques. Un premier lot est caractérisé par une pâte de texture savonneuse et une teinte claire unie (rouge à orangée) ou sandwich, mais dans ce cas, avec un cœur toujours gris à noir. Le dégraissant apparaît toujours de petit module et en faible quantité. Les parois présentent une surface gris-noir unie. Cet aspect de surface ne résulte pas d'un polissage ou d'un engobage mais d'un effet de cuisson. Cependant, la majorité des vases tournés présentent une cuisson homogène et une pâte dure, fine. Le dégraissant apparaît peu dense et de faible module (mica et sable surtout). L'essentiel de la production a été cuite en mode B. Quelques vases témoignent d'une cuisson en atmosphère oxydante.

Le lot est nettement dominé par les formes basses, essentiellement représentées par les écuelles à bord rentrant (fig. 13). Ces vases constituent une très forte proportion de la vaisselle de table utilisée à la fin de l'âge du Fer en Languedoc occidental et en Aquitaine orientale. Malheureusement, il reste pour l'instant impossible d'identifier des éléments objectifs permettant de caractériser l'évolution de la forme. Dans ce groupe figurent également des jattes carénées à profil bombé (fig. 14). Ce type de vase apparaît fréquent dans le Gers et ses marges au cours des deux derniers siècles avant notre ère (39). Une dernière forme de jatte apparaît plus originale. Il s'agit d'un vase à bord convergent, sans col, dont la lèvre est éversée (fig. 15). Aucun fond n'a pu être rapporté à ce type de récipient. Cette forme apparaît pour l'instant comme une production propre à l'Aquitaine orientale, et en particulier, au pays d'Auch et au Lectourois. Les éléments de chronologie disponibles sur les sites régionaux suggèrent que la série connaît l'essentiel de son développement dans le courant du II^e siècle avant notre ère (40).

Les vases hauts fermés correspondent pour la plupart à des vases à col bien marqué et panse élancée (fig. 16). Les fonds sont plats. Quelques exemplaires présentent un décor de filets simples ou dédoublés obtenus par polissage sur la totalité ou uniquement sur le haut de panse. Les cannelures ou les baguettes demi-rondes placées au niveau de

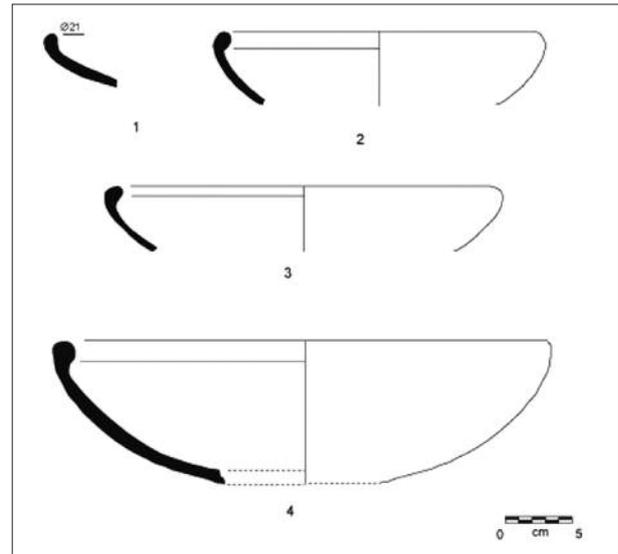


FIG. 13. VASES BAS OUVERTS, écuelles à lèvre épaissie. *Dessin Ph. Gardes.*

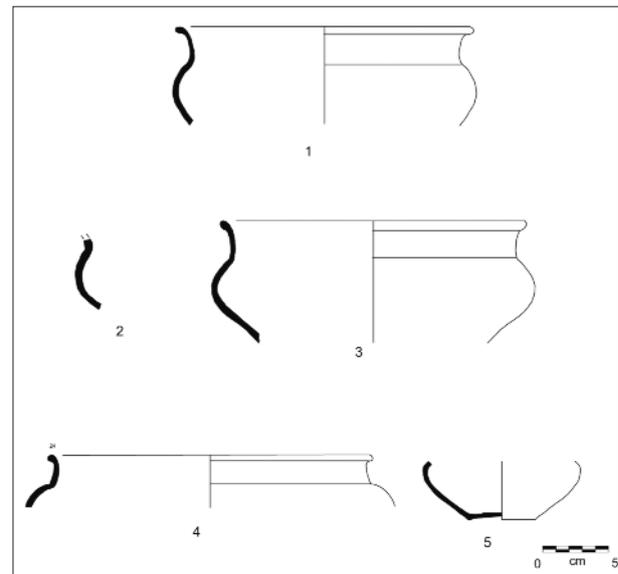


FIG. 14. VASES BAS OUVERTS: jattes carénées à profil bombé. *Dessin Ph. Gardes.*

39. Auch, Cougeron; Lectoure; Eauze, Esbérous; Sos, Campet.

40. Auch, Résidence Mathalin: CANTET, 2000, p. 26, fig. 13, n° 1-2; Lectoure; Sos: SIREIX, 1994, p. 105, fig. 17, n° 8. La forme est également signalée en Gironde, à Moliets-et-Villemartin: SIREIX, 1990, p. 89.

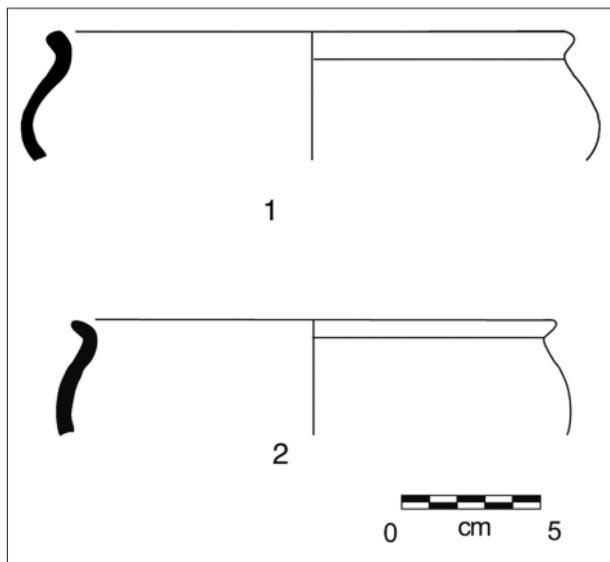


FIG. 15. VASES BAS OUVERTS : jattes sans col. Dessin Ph. Gardes.

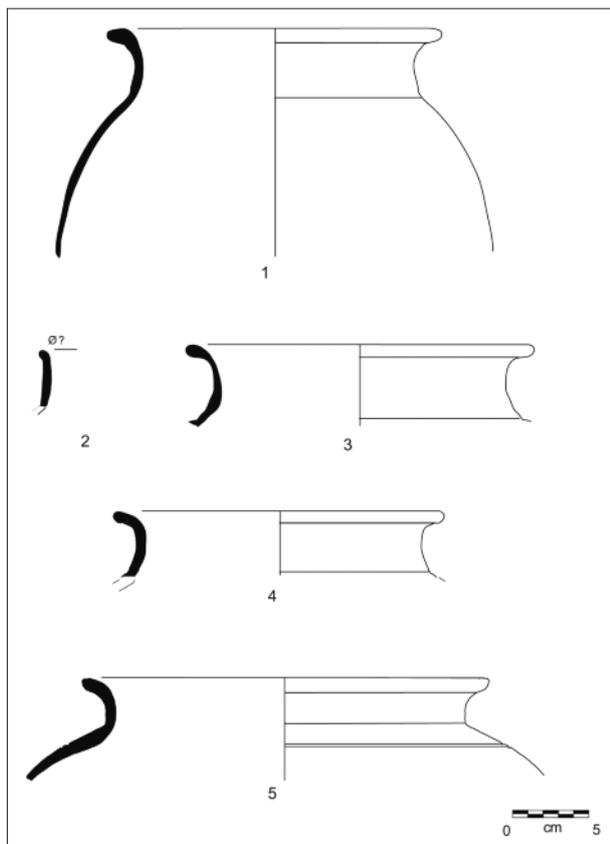


FIG. 16. VASES HAUTS FERMÉS : pots ovoïdes. Dessin Ph. Gardes.

l'épaule sont beaucoup plus rares. Cette série appelle peu de commentaires. Il s'agit, en effet, d'une production conventionnelle, relativement standardisée, dont les principaux caractères sont fixés dès le début du II^e siècle avant notre ère et n'évoluent que très lentement jusqu'au milieu du I^{er} siècle avant notre ère. À l'image des exemplaires de Lectoure et de la Caserne Niel à Toulouse, l'absence de décors complexes et la fréquence des vases de haute stature pourraient néanmoins permettre d'avancer une datation comprise entre le milieu du II^e siècle et le premier quart du I^{er} siècle avant notre ère.

Le groupe des vases hauts ouverts ne comprend qu'un petit lot de gobelets à panse tronconiques (fig. 17). Deux variantes semblent représentées : vases hauts à lèvre légèrement épaissie et exemplaires bas et larges dont le bord présente une lèvre ourlée extérieure. Une série de pieds cintrés pourraient également se rapporter à des formes de gobelets à panse resserrée.

Enfin, deux bords de jarres ou *dolium* à panse globuleuse ont également été identifiés dans le niveau de circulation (Us 1002). Les lèvres correspondent à un épaississement extérieur.

Plusieurs faïsselles sont attestées par des fragments de fonds perforés. Ils sont de forme conique et pourraient donc se rattacher à un type de vase bas et à bord rentrant bien connu dans la région toulousaine.

- Céramique modelée régionale (CNTR)

La plupart des vases non tournés ont été entièrement montés à la main. Certains ont néanmoins été partiellement repris au tour. Dans ce cas, les panses présentent souvent des stries de tournage externes. Les pâtes sont le plus souvent dures, d'aspect granuleux, et parsemées d'un dégraissant dense, en général moyen, et calibré. Des pâtes plus grossières et chargées en dégraissant de module variable sont également représentées. L'essentiel de la production a été cuite en mode B. Les cuissons libres sont peu attestées.

Le répertoire typologique se limite à des vases hauts fermés de type pots de cuisine (fig. 18). Deux séries peuvent être distinguées. Un premier groupe comprend des exemplaires élancés dont le diamètre d'ouverture est légèrement supérieur à celui du fond. Des vases plus trapus, à panse large et diamètre du fond supérieur à l'ouverture, constituent un second ensemble bien caractérisé (fig. 18, n° 1). Un micro-vase, dont la hauteur est égale au diamètre à l'ouverture (6,6 cm), se rattache morphologiquement à ce type (fig. 18, n° 2). L'organisation du décor apparaît répétitive. Elle procède d'une combinaison entre un motif linéaire soulignant la base du col ou l'épaule et un traitement de surface couvrant la partie supérieure ou la totalité de la panse. Au niveau de l'amorce du col, on observe fréquemment une

frise de courtes incisions obliques ou virgulées quelquefois jointives. Au-delà, la panse offre des surfaces simplement régularisées mais aussi soit peignées, soit grattées.

Les vases finis au tour présentent souvent une lèvre en amande et sont plus rarement décorés. Dans ce cas, la panse s'orne en général de stries couvrantes obtenues par application d'un peigne au cours du tournage.

Les caractéristiques de cette production se retrouvent dans la plupart des séries régionales. Ainsi, la morphologie générale des vases et l'organisation des décors rappellent clairement les séries étudiées à Toulouse, Auch et Lectoure. La décoration au peigne des vases finis au tour apparaît comme une technique plus spécifique au Lectourois (41). L'épaississement des bords, malgré des différences de détail, renvoie quant à lui à une tradition commune aux trois entités territoriales de la Gascogne gersoise (Elusates, Ausques, Lactorates).

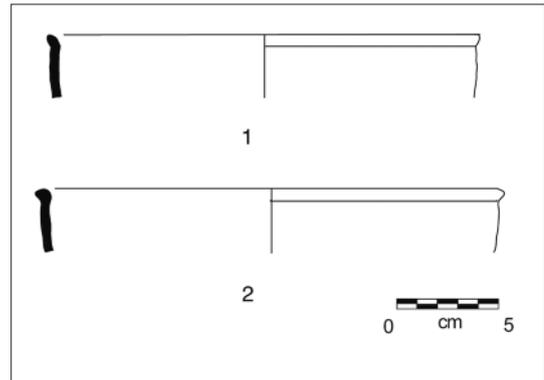


FIG. 17. VASES HAUTS OUVERTS : gobelets. *Dessin Ph. Gardes.*

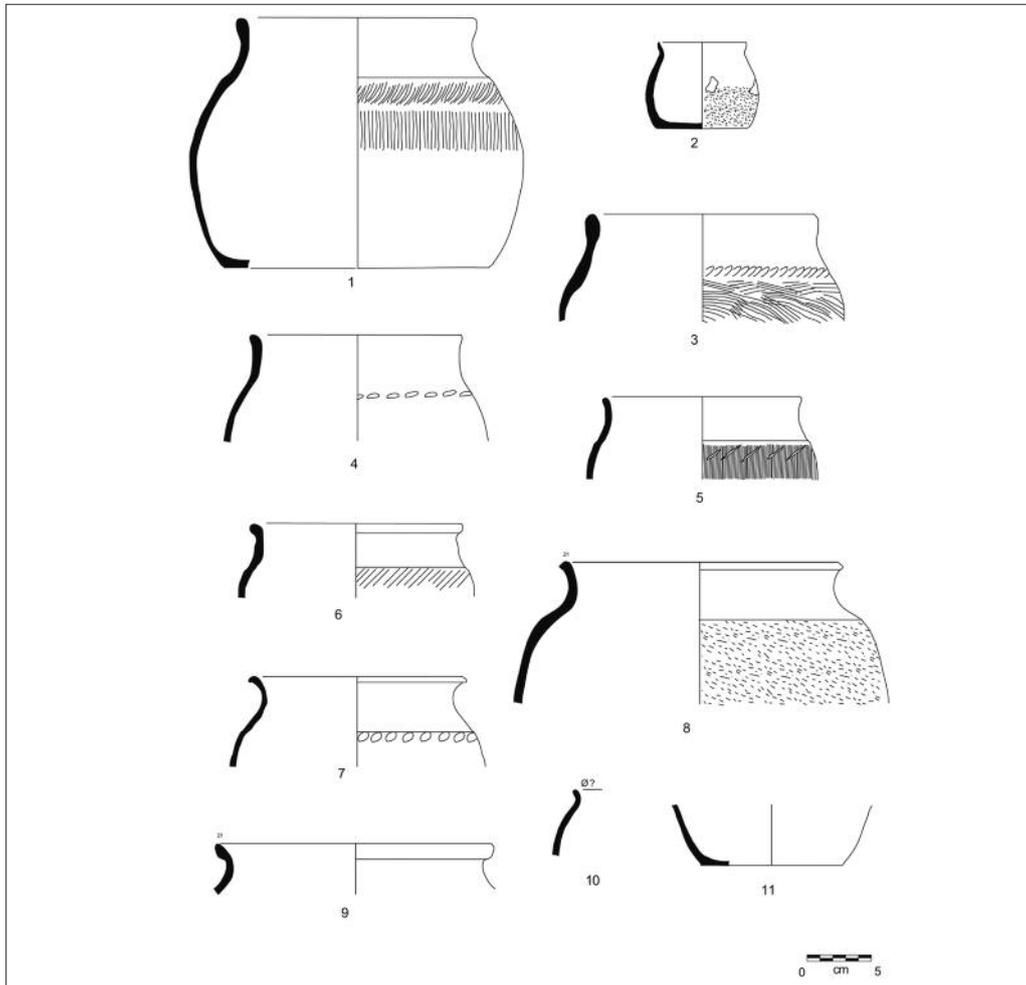


FIG. 18. VASES HAUTS FERMÉS : pots modelés. *Dessin Ph. Gardes.*

41. LARRIEU-DÜLER, 1973, p. 56.

Une variante de cette forme n'est représentée que par deux tenons de préhension. Ces éléments appartiennent vraisemblablement à des pots sans col dont le type n'est pour l'instant connu qu'en Aquitaine orientale (Auch, Résidence Mathalin et Route du Garros, Eauze, Vic-Fezensac, Gers, Maubourguet, Hautes-Pyrénées) (42). Les exemplaires connus se situent chronologiquement entre la fin du II^e et le troisième quart du I^{er} siècle avant notre ère.

- Céramiques importées

Le groupe des céramiques importées est numériquement faible. Néanmoins, il témoigne d'un approvisionnement diversifié.

Deux fragments attestent l'existence de céramiques peintes. Le seul bord identifié correspond à un pot à panse probablement ovoïde (fig. 19, n° 3). Ce type de vase, réellement importé ou fabriqué dans la région, connaît l'essentiel de sa diffusion au II^e et au début du I^{er} siècle avant notre ère (43).

La céramique à vernis noir n'est représentée que par une poignée de fragments. Ils appartiennent tous au type A. Deux éléments de forme ont été identifiés : une lèvre de coupe Lamb. 33b (44) (fig. 19, n° 5) et un bord de coupelle Lamb. 28a-b (45) (fig. 19, n° 6). Ces éléments sont a priori datables de la deuxième moitié du II^e siècle (46). Mais leur chronologie peut déborder sur le premier quart du I^{er} siècle avant notre ère comme le montrent

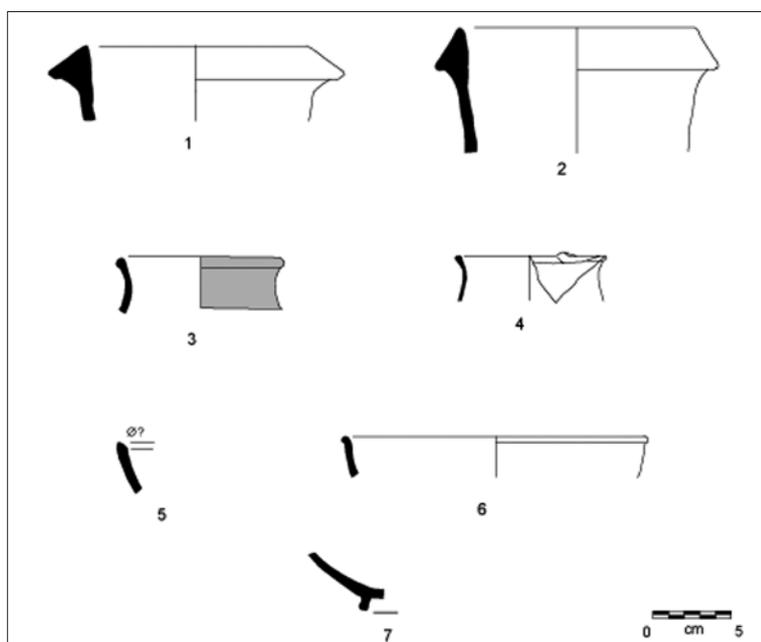


FIG. 19. CÉRAMIQUES IMPORTÉES ET IMITATIONS. *Dessin Ph. Gardes.*

des exemples régionaux (Auch, Chemin du Cougeron, Caserne Niel à Toulouse). Seuls cinq tessons de céramique commune à pâte claire proviennent de la zone fouillée. Les pâtes sont similaires. Un seul élément d'intérêt figure dans ce lot. Il s'agit d'un bord de cruche, qui présente un défaut de fabrication. La lèvre a, en effet, été déformée par pression avant cuisson (fig. 19, n° 4), ce qui pourrait indiquer une fabrication sur place. La céramique claire récente s'est largement diffusée en Méditerranée occidentale à partir du II^e siècle avant notre ère. Elle se trouve encore en quantité importante dans l'intérieur des terres, et ce jusqu'à Toulouse (47). Au-delà vers l'ouest, ces productions se raréfient. Néanmoins, quelques fragments ont été identifiés dans des contextes de la fin du II^e et de la première moitié du I^{er} siècle avant notre ère à Auch (Cougeron), Lectoure (Lamarque), Eauze (oppidum d'Esbérous) et Pouydraguin (Latran).

Quelques fragments de céramique commune ibérique figurent dans le lot étudié. Ils correspondent à une carène décorée de deux sillons appartenant à une jatte à large panse de la série COM-IB Jt0 (48). Ces productions étaient jusqu'alors inconnues dans la région. Elles ont été identifiées pour

42. Auch, Résidence Mathalin (CANTET, 2000, p. 26 et fig. 11, n° 12) et Route du Garros (PÉRÉ, CANTET, 1964, p. 155-157); Eauze (GARDES *et alii*, 2002, p. 43); Vic-Fezensac, Gers (CANTET, 1975, p. 30, n° 22a, 23); Maubourguet, Hautes-Pyrénées (inédit).

43. VIDAL, 1988a.

44. Équiv. Morel 2973a1/2974a1.

46. MOREL, 1990, p. 66; PY, 1993, p. 146.

47. VIDAL, 1988b.

48. CASTANYER, SANMARTI, TREMOLEDA, 1993, p. 355-356.

la première fois récemment à Toulouse (49), dans un horizon daté de la fin du II^e ou du premier quart du I^{er} siècle avant notre ère. Mais leur apparition remonte à la deuxième moitié du II^e siècle en Lauragais (50).

- Amphores italiques

Le lot amphorique est exclusivement constitué de fragments de type italique. Les tessons se répartissent comme suit :

US	Panses	Lèvres	DAS (51)	DAI	Anses	Epaules	Pieds	Total
1002	89	6	/	1	6	2	/	104
1005	18	/	2	/	2	/	/	22
1012	66	3	3	/	13	1	/	86
1013	6	/	/	/	/	/	/	6
Total	179	9	5	1	21	3	0	218

Seules les lèvres permettent d'envisager une attribution typologique précise. Parmi les 4 bords identifiables, 1 appartient au type Gréco-italique (fig. 19, n° 1) et 3 à des Dressel 1A (fig. 19, n° 2).

- Mobilier métallique

Quelques rares éléments métalliques proviennent de la zone fouillée. Il s'agit de deux fragments de tôle de bronze, dont un semblait recouvrir une âme en matériau périssable.

Monnaie

Une monnaie en argent a été découverte dans le niveau de circulation (Us 1012; cf. annexe) Elle appartient à la série des monnaies à la croix. La frappe de ce type de numéraire se situe entre 120 et 75 avant notre ère.

Ce mobilier permet de fixer la chronologie du four. En ce qui concerne la céramique commune régionale, la forte proportion des productions tournées va dans le sens d'une datation postérieure au milieu du II^e siècle avant notre ère. On retrouve un taux équivalent dans des horizons du dernier tiers du II^e siècle à Toulouse, par exemple (Caserne Niel, phase 1b) et du premier quart du I^{er} siècle avant notre ère. (Caserne Niel, Phase 2, Auch-Cougeron). Le répertoire des formes tournées confirme ce diagnostic. Ainsi, on doit noter la part importante des pots ovoïdes de grande taille décorés exclusivement de filets polis. De même, la jatte carénée à profil bombé apparaît seule représentée alors que des variantes se développent rapidement à partir du I^{er} siècle avant notre ère (52). Les productions modelées appellent les mêmes commentaires. Les vases sont en général de haute stature et rarement repris au tour avec des décors fréquents dans le courant de la deuxième moitié du II^e siècle.

Les céramiques importées apportent des éléments de chronologie complémentaires, en particulier pour le niveau correspondant au dernier état de fonctionnement du four (Us 1012). La céramique à vernis noir relève du faciès campanien moyen (180-100 avant notre ère). Les formes appartiennent au répertoire en usage durant la deuxième moitié du II^e et le premier quart du I^{er} siècle avant notre ère. Le faciès amphorique s'inscrit parfaitement dans ce contexte. Il associe, en effet, types gréco-italiques et Dr. 1A, ce qui le place, en principe, entre 140 et 100 avant notre ère (53). Toutefois, la durée de consommation peut se prolonger largement au-delà de la durée de fabrication de ces conteneurs, comme le montrent les récentes fouilles réalisées à Toulouse Saint-Roch (Caserne Niel, Métro Saint-Agne). La limite inférieure de la fourchette peut donc être descendue jusqu'au début du I^{er} siècle avant notre ère.

La seule monnaie découverte confirme ce diagnostic (Us 1012). Elle a, en effet, été frappée entre 120 et 75 avant notre ère (cf. Annexe).

49. Plusieurs fragments de jattes carénées pourvues, au moins pour certaines, de becs tubulaires figurent parmi le mobilier céramique issu de la fouille de la Caserne Niel (2001). L'étude du mobilier est achevée et devrait faire l'objet d'une publication prochainement.

50. Une jatte archéologiquement complète provient d'un puits fouillé à Bram (Aude). Le mobilier est daté du troisième tiers du II^e siècle avant notre ère (Communication inédite de M. Passelac aux Journées d'Études de Lattes, tenues en 2002).

51. DAS: départ d'anse supérieur, DAI: départ d'anse inférieur.

52. ARRAMOND, REQUI *et alii*, 2006.

53. HESNARD, 1990, p. 50; VIDAL, 1988c.

Ces données suggèrent que le premier état de fonctionnement du four se situe dans le courant de la deuxième moitié du II^e siècle avant notre ère (Us 1013). Il semble cesser son activité entre la fin du II^e et le début du I^{er} siècle avant notre ère (Us 1012). Aucun élément plus récent ne provient de la zone sondée mais la faible étendue de la fouille ne permet pas encore de situer avec certitude l'abandon du centre de production.

Sondage 2

Un second sondage a été entrepris dans le secteur où avait été découvert un silo protohistorique, lors des travaux de 1990 (54). Il a été implanté à quelques mètres du talus du stade dans le sens nord-sud.

Éléments de stratigraphie

La stratigraphie révélée par ce sondage s'apparente à celle du sondage 1 :

Us 2000 : humus (0,05 à 0,10 mètre d'épaisseur).

Us 2001 : niveau de terre argilo-calcaire gris clair à inclusions de pierres de calcaire (0,40-0,50 mètre d'épaisseur). Elle correspond à un apport de colluvions d'époque moderne et/ou médiévale.

Us 2002 : couche argilo-calcaire marron foncé de 0,10 à 0,15 mètre d'épaisseur contenant quelques petites pierres calcaires. Le mobilier associé est peu abondant. Ce niveau peut provisoirement être interprété comme une couche d'occupation.

Us 2004 : substrat de molasse chargée en cailloutis calcaire.

Le silo

La partie supérieure d'un silo creusé dans le substrat de molasse est apparue à environ 0,70 mètre de profondeur (fig. 20). Seule sa moitié ouest a été dégagée. Il présente une ouverture circulaire que l'on peut estimer à 0,95 mètre de diamètre. Le creusement apparaît tronconique avec un fond en cuvette et une ouverture rétrécie. Sa hauteur est de 1,35 mètre maximum pour une largeur de 2 mètres au fond.

Trois couches de comblement ont pu être individualisées (fig. 21). Sur le fond reposaient deux groupes d'ossements en connexion correspondant aux mandibules inférieures d'un cheval et d'un ovicapridé (55). Un premier remblai occupe la moitié inférieure du creusement. Il correspond à un sédiment hétérogène, contenant des nodules de calcaire et du charbon (Us 2005). Le niveau intermédiaire est constitué d'un assemblage formé d'un sédiment argilo-calcaire marron foncé, mêlé de pierres calcaire de petit module (Us 2004). Le tout est scellé par une couche destinée à niveler le terrain, dont l'aspect rappelle la couche d'occupation supérieure (Us 2003). Le mobilier issu de cette structure apparaît hétéroclite. L'Us 2004 a livré une soixantaine de fragments de céramique parmi lesquels une majorité d'éléments datables de la fin de l'âge du Fer. Néanmoins, la série comprend également deux tessons de céramique sigillée italique, dont un bord de bol SIG-IT 17, et une dizaine de fragments de céramique commune médiévale. On peut donc soit attribuer cette structure à l'époque antique au sens large, en considérant le mobilier postérieur comme intrusif, soit retenir une datation médiévale, en tenant pour résiduels les éléments antérieurs. Les phénomènes de soutirage et de percolation auxquels sont fréquemment soumis les structures de type silo rendent la première hypothèse plausible. On doit également tenir compte du fait qu'un autre silo fouillé en 1990, à moins de 5 mètres de distance, a livré un mobilier apparemment homogène, datable de la deuxième moitié du II^e ou du début du I^{er} siècle avant notre ère (56). Malgré tout, il ne nous paraît pas possible pour l'instant de trancher entre les deux hypothèses chronologiques.

54. BAYSSE, FERRY et JUILLARD, 1991, p. 152.

55. Détermination Francis Juillard.

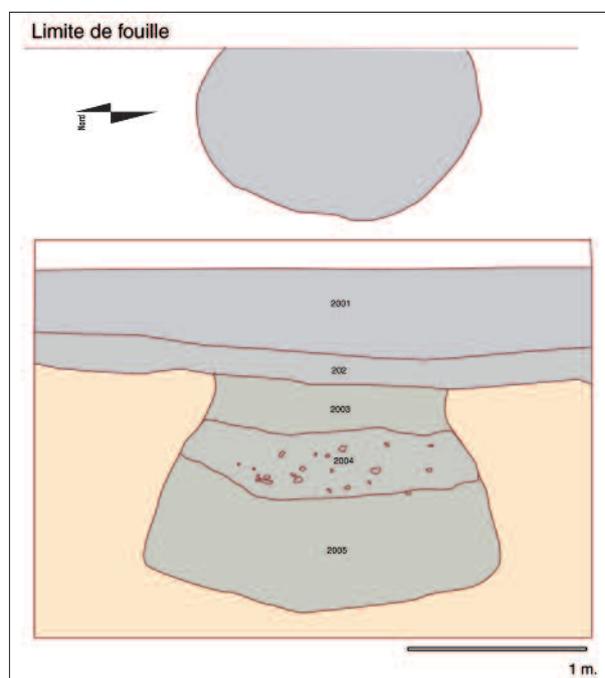
56. BAYSSE, FERRY et JUILLARD, 1990, p. 152.

FIG. 20. SILO en fin de fouille. *Cliché Ph. Gardes.*

Conclusion

Le diagnostic réalisé dans la zone du Clos Est a donné des résultats particulièrement intéressants, malgré la faible surface traitée.

L'opération a permis, en particulier, de lever le doute sur la nature de l'occupation de ce secteur à la fin de l'âge du Fer. La découverte de deux fours de potiers montre que nous avons affaire à une zone artisanale, dont l'extension reste toutefois à déterminer. Les potiers semblent avoir exploité la molasse, argile locale naturellement riche en éléments solides tels que le mica, les feldspath, quartz et sables. Ce centre de production est en activité au moins dès la deuxième moitié du II^e siècle. L'arrêt de la production paraît plus difficile à situer dans le temps en raison de la faible extension de la fouille. Il est tout de même certain que le four n° 1 est abandonné durant la première moitié du I^{er} siècle avant notre ère.

FIG. 21. SILO: plan et coupe. *Dessin Ph. Gardes.*

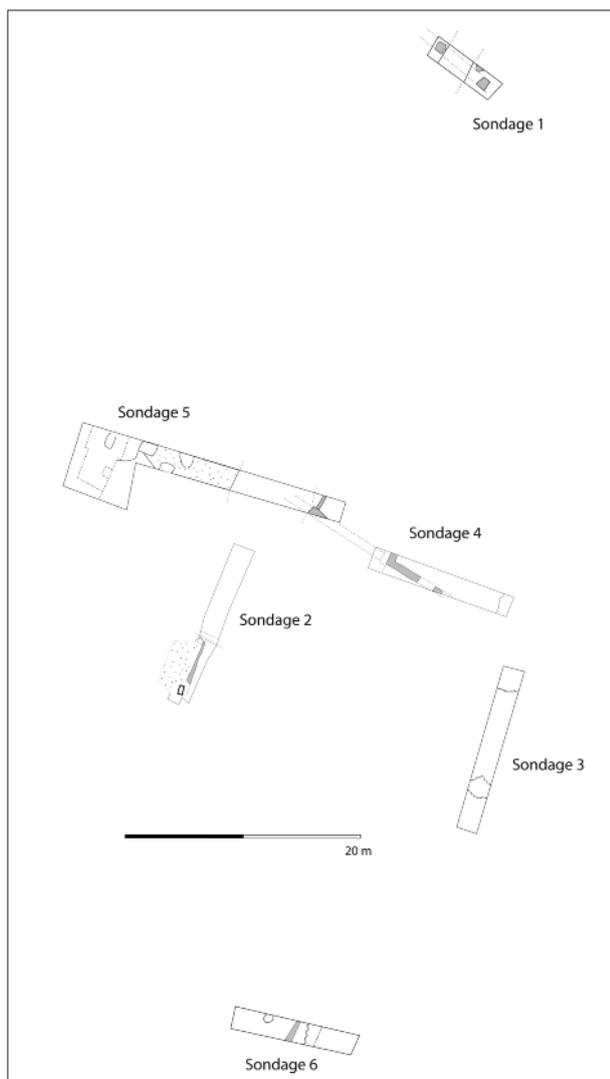


FIG. 22. PRIEURÉ SUD, implantation des sondages. Relevé Ph. Gardes.

raisons expliquent ce fait. Tout d'abord, les contraintes de sécurité nous ont empêché de poursuivre la fouille au-delà de la côte de 1,50 mètre de profondeur. Ensuite, nous avons pris le parti de préserver les niveaux antiques superficiels les mieux conservés, en particulier les sols construits (sondages 2 et 5). Enfin, le substrat se situe le plus souvent à plus de 2 mètres de profondeur et n'a donc pu être atteint en raison des capacités réduites de la mini-pelle.

Synthèse

Les recherches menées dans la parcelle du Prieuré sud ont permis de préciser la chronologie et d'entrevoir les conditions générales d'occupation de ce secteur du site antique et médiéval. Mais dresser une synthèse à partir

Plusieurs enseignements peuvent être tirés de l'examen du mobilier. On doit tout d'abord noter le caractère standardisé de la production, avec la présence de la plupart des vases en usage sur les sites de consommation contemporains. En second, lieu l'absence de jarres de stockage nous paraît significative. Elle pourrait, entre autres, s'expliquer par les exigences du marché local.

La découverte de silos pourrait démentir ce point de vue. Néanmoins, malgré les incertitudes chronologiques, il semble que ce fait confirme le caractère périphérique de l'occupation. L'activité industrielle et le gros stockage vont, en effet, souvent de pair dans les agglomérations pré-romaines (Borde-Basse à Vieille-Toulouse).

Les sondages au lieu-dit Le Prieuré

Un second secteur du «Faubourg» a fait l'objet d'une évaluation archéologique au lieu-dit *Le Prieuré* correspondant à un ensemble de parcelles situées de part et d'autre du cimetière actuel (fig. 2). La zone d'étude s'étend concrètement entre la route de Gimont et le cimetière, à environ 150 mètres à l'est de la Marcaoue. La parcelle présente actuellement un léger pendage est-ouest (57).

Le toponyme trouve son origine dans l'existence d'une abbaye bénédictine dédiée à Saint-Martin, sans doute fondée au XI^e siècle. Cet établissement dépendait de l'abbaye Saint-Orens d'Auch. De cet ensemble monastique, seul subsiste un pan de mur de l'église, actuel mur de clôture nord du cimetière.

Stratégie et modalités de l'intervention

Le secteur a fait l'objet d'une évaluation menée à bien à travers une série de six sondages (fig. 22). Leur implantation a été déterminée en fonction de la topographie de la parcelle. Les sondages n'ont pas toujours été approfondis jusqu'au substrat. Plusieurs

57. Nous remercions M^{me} Degrouette, propriétaire, de nous avoir autorisé à réaliser les sondages.

d'éléments déconnectés apparaît encore délicat. Néanmoins, une première présentation des résultats par grandes entités chronologiques peut déjà être envisagée.

Phase 1 : II^e-I^{er} siècle avant notre ère

Les niveaux les plus anciens ont été mis au jour dans le sondage 5 (fig. 25A). Au contact du substrat argileux (Us 5027) a été identifiée une structure ovalaire, de 1,20 mètre de long sur 0,80 de large, constituée de deux niveaux de gros tessons d'amphores posés à plat (Us 5020, 5026) intercalés avec une plaque d'argile rubéfiée (Us 5022). Ces vestiges peuvent être interprétés comme deux états d'une sole de foyer (F 12). Les fragments d'amphore formant sa structure le datent au plus tard de la première moitié du I^{er} siècle avant notre ère. Cet aménagement semble fonctionner avec un sol cendreuse périphérique, contenant des nodules de terre cuite (Us 5025). Un niveau contemporain et morphologiquement proche a été reconnu dans le sondage 2 (Us 2007) (fig. 23B).

Afin de préserver les structures antiques, souvent bien conservées (Sondage 4) ou en raison de problèmes de sécurité (Sondages 1 et 6), les autres sondages n'ont pas été approfondis jusqu'à ces premiers niveaux. Néanmoins, il est fort probable que l'occupation protohistorique s'étende sur toute la parcelle si l'on en juge par la fréquence de mobiliers préaugustéens hors-contexte ou résiduels dans les niveaux supérieurs de tous les sondages (fragments d'amphores italiques mais aussi céramique commune et campanienne A).

Ces nouvelles données confortent les hypothèses déjà avancées sur l'origine de l'établissement antique. Elles permettent de penser que nous sommes en présence d'une zone d'habitat, malheureusement encore mal définie. La connexion est donc établie entre cette parcelle et celles qui avaient déjà livré du mobilier préaugustéen au Clos (ouest et est) et au Prieuré Nord.

Le mobilier provient des niveaux 2007 et 5025 ainsi que de la structure F 12. La céramique commune apparaît nettement prédominante. Elle comprend des productions tournées (pots ovoïdes, écuelles à bord rentrant) et secondairement modelées (pots). Les importations ne sont représentées que par un tesson de coupe en campanienne A (fig. 26, n° 7) trouvé en contexte (Us 2007). Trois autres fragments ont été découverts hors-contexte (Sondage 1). Parmi le mobilier amphorique, on doit noter que la sole supérieure du foyer 12 a été aménagée à l'aide de nombreux fragments appartenant à la moitié inférieure d'une amphore Dr. 1 (fig. 26, n° 6). Cette structure a également livré une lèvre de type gréco-italique très usée (fig. 26, n° 1), deux lèvres de Dr. 1A (fig. 26, n° 2-3) et une Dr. 1B (fig. 26, n° 4). Ces éléments permettent de situer l'occupation du secteur entre la deuxième moitié du II^e et le milieu du I^{er} siècle avant notre ère.

Outre son intérêt chronologique, une partie de ce mobilier trahit l'importance des échanges avec la Méditerranée. La présence de plusieurs fragments de campanienne A doit tout particulièrement être soulignée. En effet, la diffusion de ce type de vaisselle concerne surtout les sites importants, de type agglomération, dans le Gers et dans le reste de l'Aquitaine.

Phase 2 : La période gallo-romaine

L'essentiel de la documentation archéologique recueillie dans cette parcelle se rapporte à la période gallo-romaine. Trois phases principales ont pu être distinguées.

Phase 2a : période augusto-tibérienne

Excepté le sondage 1, qui n'a atteint que le niveau d'arasement supérieur des structures antiques, l'ensemble des tranchées ont permis d'observer des vestiges d'occupation datables de la fin du I^{er} siècle avant et du début du I^{er} siècle de notre ère.

Les structures identifiées au cours de l'opération correspondent à un habitat en matériaux périssables. Les éléments découverts dans le sondage 6 permettent un premier essai d'interprétation (fig. 25B). Un mur, orienté est-ouest, a été mis en évidence dans la partie sud du sondage (F8). Il est construit à partir de blocs de calcaire pour la plupart de gros module, montés à sec. Ce dispositif appartient semble-t-il à un solin destiné à soutenir une superstructure en terre crue (mur porteur ou cloison). Cette structure délimite clairement deux espaces (fig. 25B). Au nord, se développe une couche argileuse très compacte, légèrement cendreuse (Us 6003). Un probable trou de poteau a été aménagé à partir de ce niveau, à environ 1,50 mètre du mur. Il s'agit d'un creusement circulaire (Fait 7) qui conserve encore les éléments d'un calage formé de gros tessons d'amphore de Bétique et de petits blocs de calcaire, dont certains ont basculé dans le creusement (fig. 25B). Au sud du mur, a été observé un niveau horizontal contenant des charbons de bois (Us 6004). Dans la partie supérieure

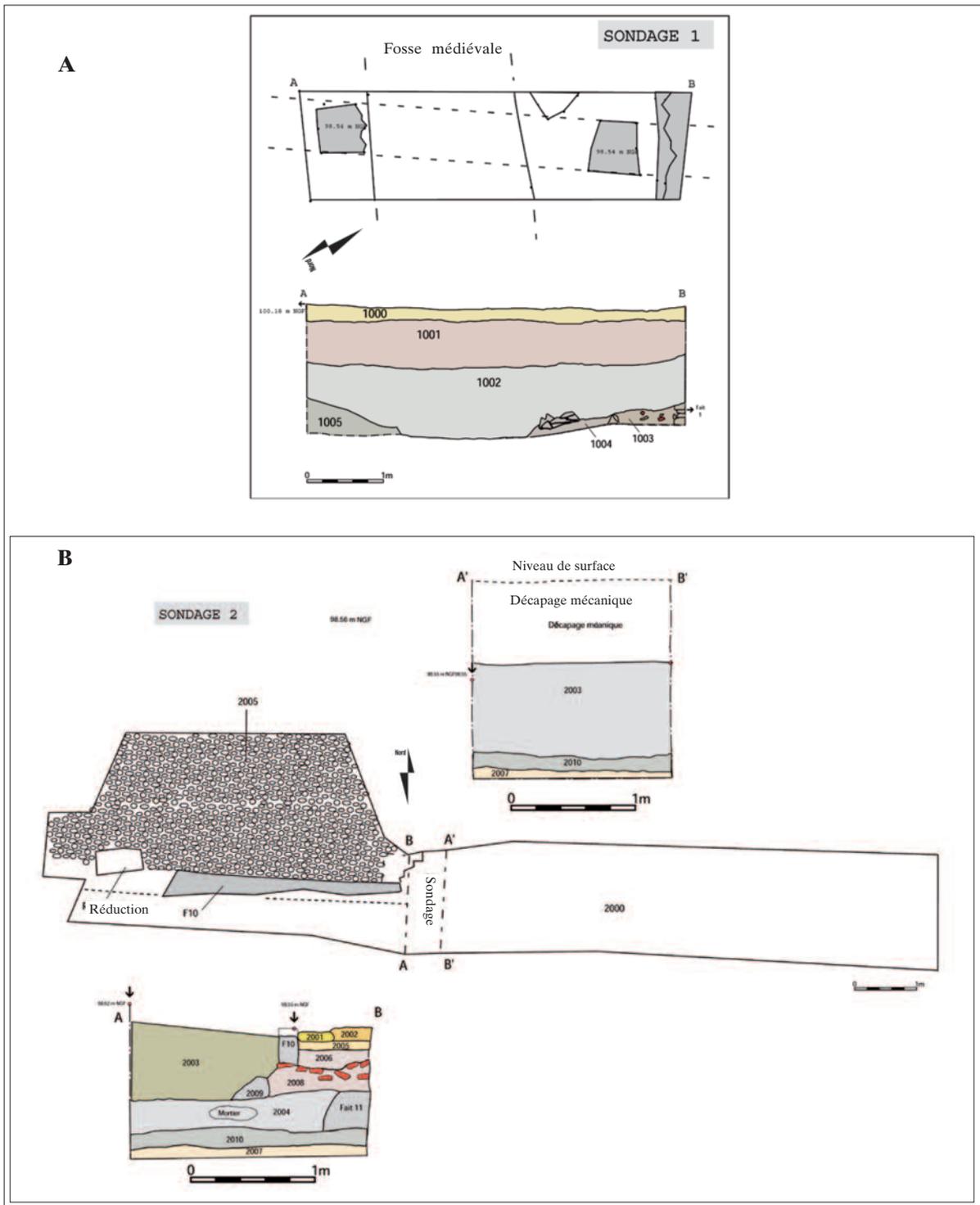
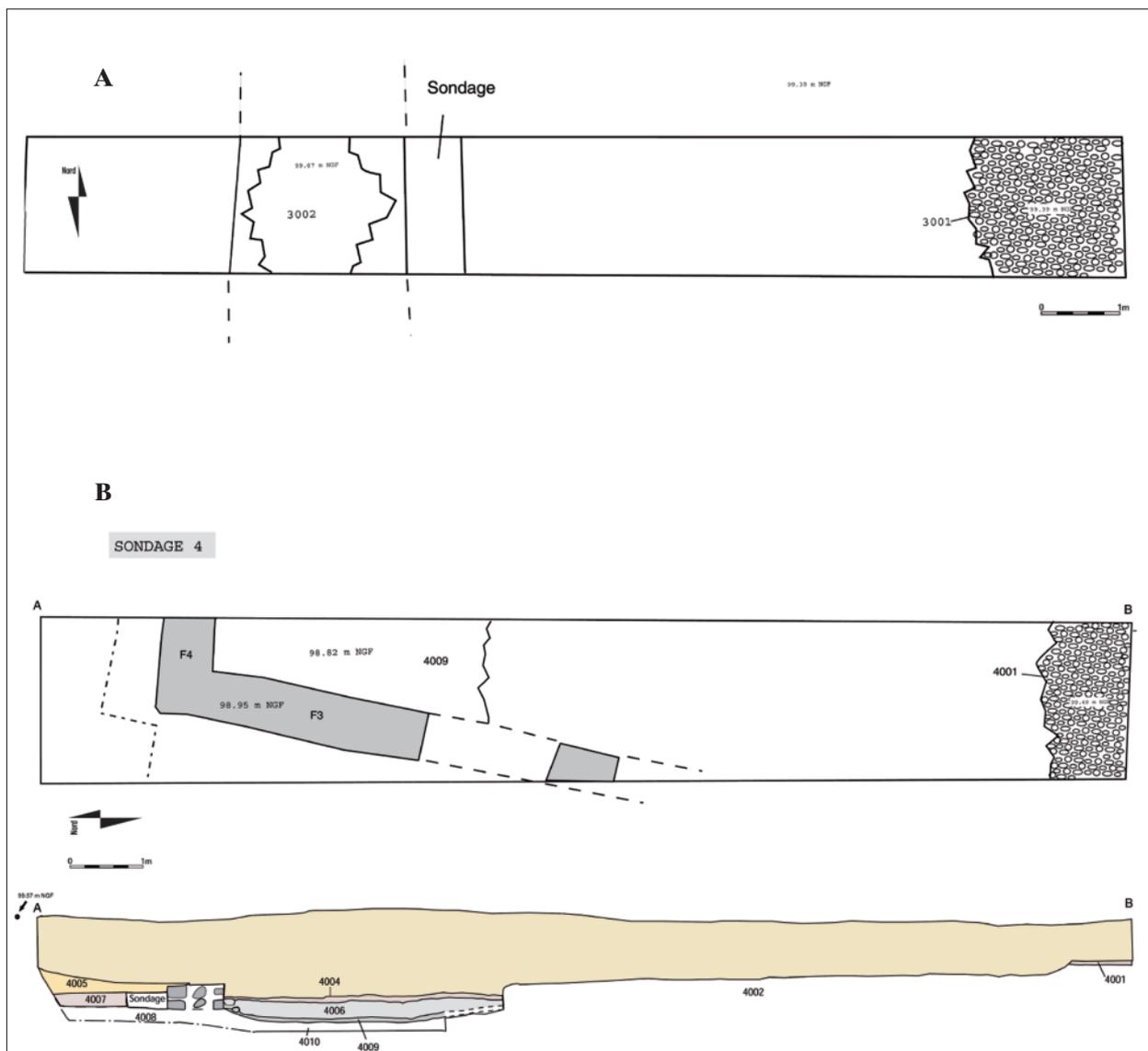


FIG. 23. LES SONDAGES 1 ET 2. Dessin Ph. Gardes.

FIG. 24. LES SONDAGES 3 ET 4. *Dessin Ph. Gardes.*

de ce niveau, a été dégagée une amphore Dr. 20 écrasée en place et un fond de petit vase de stockage. L'extension réduite de la fouille dans ce secteur rend toute interprétation délicate. Néanmoins, ce niveau pourrait correspondre à un sol en terre battue (resserre ?) en relation avec la construction à laquelle appartient le mur F 8. Une probable sole de foyer, constituée d'un assemblage de tessons d'amphore reposant sur un lit d'argile rubéfié, a également été observée dans le sondage 5 (Us 5023/5024) (fig. 25A).

Notons en dernier lieu que des niveaux d'occupation contemporains, en place, ont été reconnus dans tous les autres sondages profonds (Us 2010, 4010).

Le mobilier associé est peu abondant. La céramique commune s'inscrit dans la continuité avec la période antérieure. Elle comprend des productions tournées et de la vaisselle plus grossière. La première catégorie est représentée par des pots ovoïdes, à lèvre quelquefois épaissie, et des écuelles à lèvre biseautée. Un pied annulaire

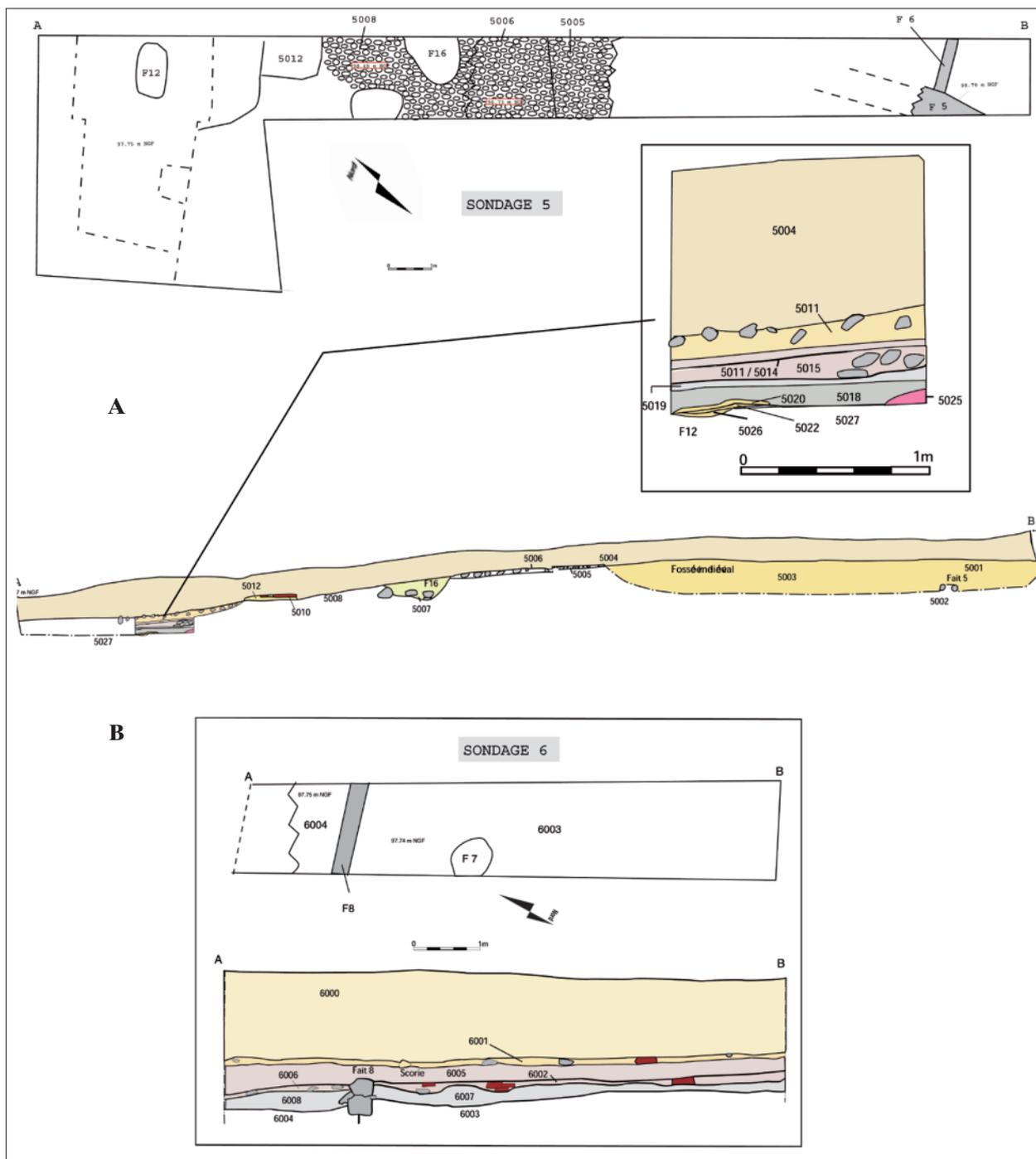


FIG. 25. LES SONDAGES 5 ET 6. Dessin Ph. Gardes.

appartient probablement à une imitation de céramique fine italique (fig. 27, n° 2). La seconde série associe des écuelles à bord rentrant, des pots, souvent décorés de stries au tour, et des marmites de forme tronco-coniques. Quelques fragments de pots modelés, dont un portant un motif ondulé au peigne, sont également à signaler (fig. 27, n° 3). La céramique fine importée n'est représentée que par quelques fragments de sigillée sud-gauloise (Drag.

29a), de la paroi fine (fig. 27, n° 4) et un plat de type rouge pompéien (R-POMP 15) (Us 6004). Un fragment de lampe à volutes mérite également d'être signalé (Us 4010) (fig. 27, n° 5). En dehors de tessons de type italique résiduels, les amphores trahissent une diversification des sources d'approvisionnement avec la présence de conteneurs catalans (Pascual 1) et de Bétique (Dr. 20). Un seul bord d'amphore Dr. 2-4 a été récolté (fig. 27, n° 1).

Phase 2b: 40-90/120 de notre ère

La deuxième moitié du 1^{er} siècle de notre ère coïncide, semble-t-il, avec une phase de restructuration de l'occupation. La plupart des vestiges de constructions en dur, rencontrés dans les différents sondages, sont datables de cette période. Ils s'intègrent dans une trame orthogonale qui couvre au moins l'ensemble de la parcelle, organisation qui pourrait reprendre un dispositif antérieur (cf. axe du mur F8 du sondage 6).

- Le bâti

Les structures bâties sont apparues souvent très arasées avec une élévation maximum de deux à trois assises. La plupart des murs présentent un mode de construction cohérent. Ils sont montés en assises régulières à partir de moellons de calcaire équarris, liés au mortier blanc. Des pierres de plus petit module, noyées dans du mortier, constituent le blocage. Dans le cas des murs F3 et F4 (sondage 4), la fondation correspond à une épaisse assise de blocs calcaire et de mortier blanc, particulièrement compacte. Elle forme une semelle débordante côté intérieur. Les largeurs observées oscillent entre 0,35 m pour la probable cloison F6 et 0,45 à 0,76 pour les murs de façade.

Le mur F1 se distingue nettement des autres par sa position et son caractère massif (0,76 mètre de large) (fig. 23A). L'hypothèse d'un mur de terrasse doit être écartée en raison de l'absence de dénivelé observé avec les autres maçonneries. En revanche, il pourrait correspondre à une des façades d'un bâtiment important, probablement dès le Haut-Empire. À la même altitude, plus à l'est de la parcelle, les sondages 4 et 5 ont révélé une série de murs appartenant peut-être au même ensemble (fig. 24B; fig. 25A). En effet, les murs F3 (sd 4) et F5 (sd 5) orientés nord-est/sud-ouest apparaissent plus épais et se trouvent alignés par-delà la limite de sondages. Ils pourraient donc peut-être appartenir à un des murs-maîtres d'un bâtiment, voire d'un îlot. L'angle formé par le mur F3 avec F4 suggère la présence d'un passage orienté est-ouest. Le mur F6 peut, quant à lui, être interprété comme un mur de refend. Malgré son état de conservation et de possibles interférences stratigraphiques, il semble que le mur F10 s'inscrive dans le même programme architectural.

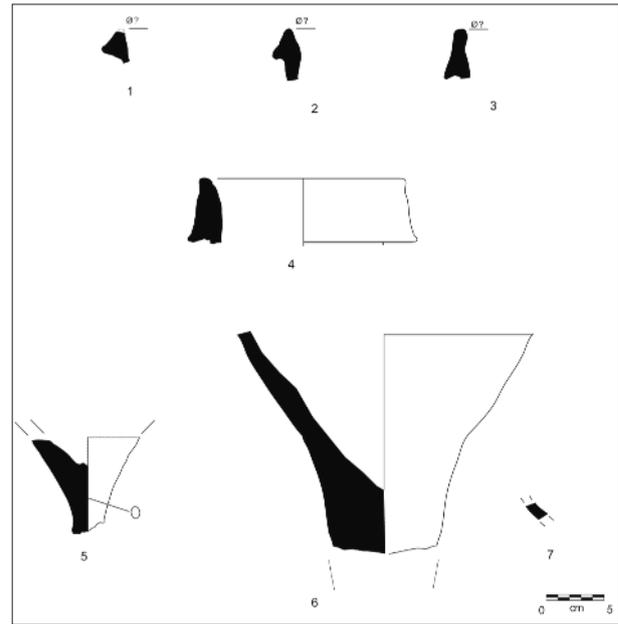


FIG. 26. PHASE 1, mobilier céramique. Dessin Ph. Gardes.

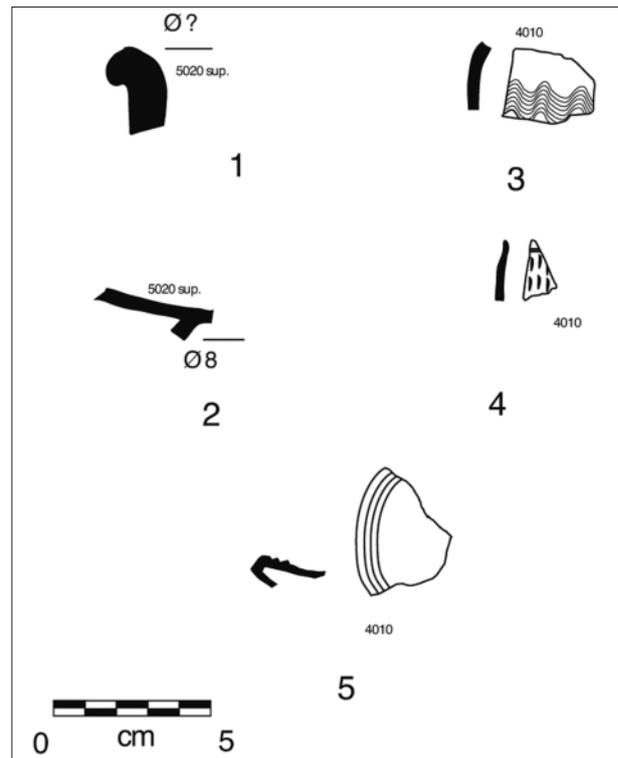


FIG. 27. PHASE 2A: mobilier céramique. Dessin Ph. Gardes.

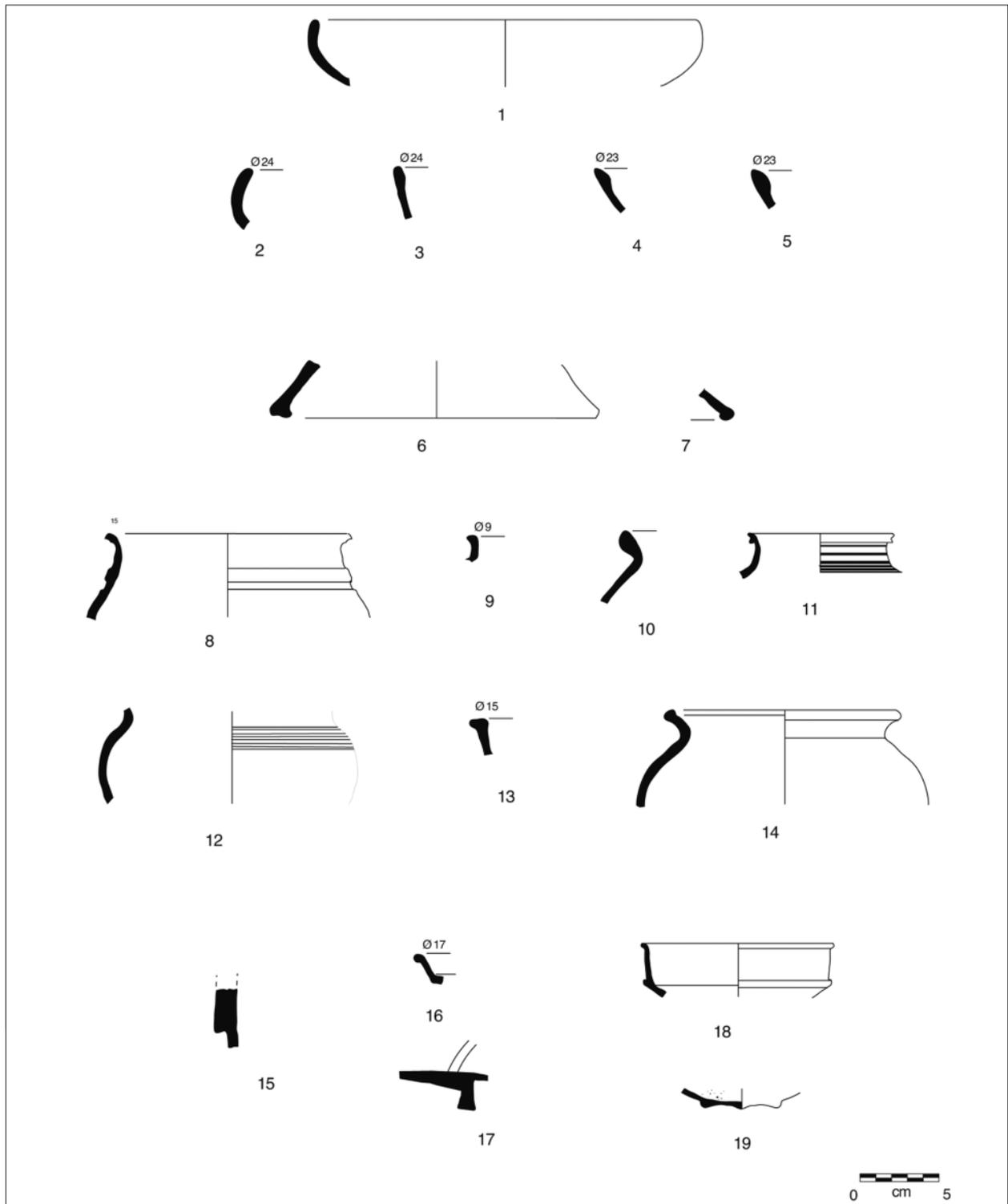


FIG. 28. PHASE 2B: mobilier céramique. *Dessin Ph. Gardes.*

La faible extension de la fouille et l'arasement prononcé des niveaux de sol ne permettent pas toujours de dater la mise en place de cette organisation. Les niveaux les plus anciens associés aux murs F3/F4 (Us 4009) et F10 (Us 2006) remontent néanmoins au milieu ou à la deuxième moitié du I^{er} siècle de notre ère.

- Voies de circulation

Le sondage 2 a révélé plusieurs niveaux de voirie orientée est-ouest (fig. 23B). Un assemblage de tuiles à plat, mêlé de quelques pierres calcaires (Us 2008), ainsi qu'une possible recharge (Us 2006) pourrait correspondre à un premier état datable du I^{er} siècle de notre ère.

Dans le sondage 5, différentes couches étagées ont été interprétées comme des niveaux de circulation probablement extérieurs (Us 5015 à 5019). Il s'agit en l'occurrence d'une alternance de niveaux contenant des blocs de calcaire et d'argile jaune damée. L'hypothèse de sols de cour ou de recharges de voirie peut provisoirement être retenue.

Le mobilier de cette phase constitue un lot très homogène. Les céramiques communes de tradition indigène continuent à jouer un rôle important. Les productions fines sont majoritairement cuites en mode B. Elles comprennent essentiellement des écuelles à lèvre biseautée (fig. 28, n° 1-2) ou à bord rentrant (fig. 28, n° 3-5), des plats imitant le répertoire de la sigillée et des pots ovoïdes (fig. 28, n° 8-10). Des formes nouvelles font également leur apparition comme des cruches à lèvre en bandeau (fig. 28, n° 11) ou à bec triflé. La céramique à engobe micacé est également bien représentée avec en particulier des pots à lèvre rainurée (fig. 28, n° 14). S'ajoutent à la vaisselle commune de table, des vases de cuisson à pâte plus grossière dont des pots globulaires (fig. 28, n° 12), souvent décorés de stries au tour, des marmites tronco-coniques (fig. 28, n° 13) et des couvercles. La sigillée sud-gauloise apparaît fréquente avec des vases surtout d'origine Montanaise. Le catalogue des formes comprend des plats et écuelles (Drag. 15/17, 18b) ainsi que des coupes (Ritt. 9, Drag. 29b). En ce qui concerne les amphores, on note la coexistence des conteneurs catalans (Pascual 1) (fig. 28, n° 15) et de Bétique (Dr. 20). La série est complétée par des fragments de paroi fine, à surfaces quelquefois sablées (fig. 28, n° 19).

La fin de cet horizon est difficile à situer précisément dans le temps en raison des remaniements occasionnés par les restructurations postérieures. Seuls des éléments datables incontestablement des II^e et III^e siècles ont été mis en évidence dans le niveau d'occupation 6002 (monnaie de la fin du III^e siècle, cf. Annexe).

Phase 2c: L'Antiquité tardive (fin III^e-début V^e siècle)

- L'évolution du bâti

L'habitat semble se maintenir à la fin de l'Antiquité dans l'ensemble du secteur d'étude, sans changement marquant dans l'organisation du bâti préexistant. Ainsi, deux niveaux de sols successifs, en terre battue, ont été aménagés dans le bâtiment délimité par les murs F3 et F4 (Us 4004 et 4006) (fig. 24B). Ils sont datables respectivement du III^e-IV^e siècle et de la fin du IV^e ou du début du V^e siècle. Cette nouvelle étape d'occupation s'accompagne sans doute d'une destruction partielle des niveaux antérieurs, dont témoigne la découverte d'éléments de construction et de décoration architectonique du Haut-empire dans un remblai extérieur (Us 4007).

- Voies de circulation

Deux niveaux de recharge de la voirie identifiée dans le sondage 2 sont datables de la fin de l'Antiquité (IV^e-début V^e siècle). Le premier présente une bande de roulement constituée d'un assemblage serré de pierres et de cailloutis calcaire (Us 2005) (fig. 23A). Les niveaux de circulation du sondage 5 ont connu la même évolution avec la mise en place de recharges (Us 5009/5014) et d'un sol morphologiquement proche de l'Us 2005 (Us 5005) (fig. 25A).

Le mobilier présente une grande homogénéité. Il se compose essentiellement de productions communes oxydantes, engobées ou non, imitant le répertoire de la Sigillée claire B et D (58). Les formes les mieux représentées sont la jatte carénée à baguette médiane et lèvre souvent en amande (imitation de CLAIR-B G1) (fig. 29, n° 6-7). Un décor guilloché occupe quelquefois le registre supérieur. Viennent ensuite les écuelles à bord rentrant (fig. 29, n° 1-6), les plats à lèvre biseautée ou à marli (imitation de Hayes 58B), les mortiers (fig. 29, n° 11), les bols hémisphériques de type CLAIR – B 16 ou carénés de type CLAIR-B 6 et les formes hautes de

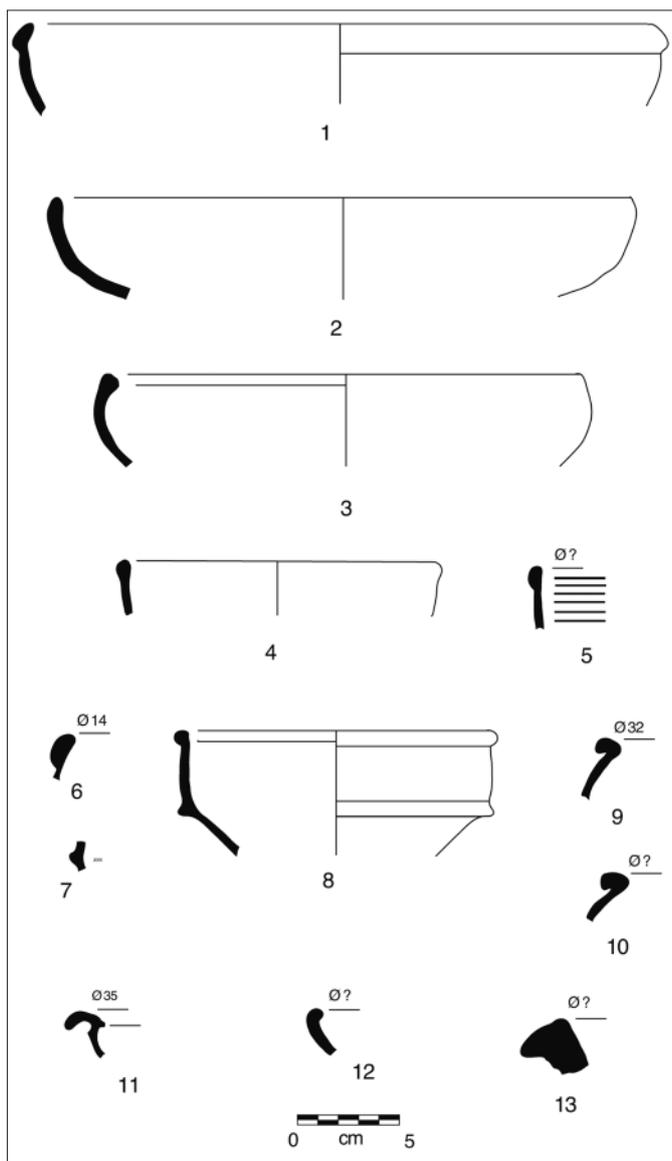


FIG. 29. PHASE 2C: mobilier céramique. Dessin Ph. Gardes.

type cruche ou lagène. Les productions grossières cuites en mode B se situent en position secondaire. Elles sont représentées par des pots et des écuelles à bord rentrant (fig. 29, n° 12). La plupart des fragments d'amphore doivent être considérés comme résiduels. Néanmoins, on doit noter la présence de deux fragments de contenants de la fin de l'Antiquité: uneèvre d'amphore Dr. 23 (Us 5010) (fig. 29, n° 13) et un fragment de col d'amphore africaine tardive (Us 4004). Au mobilier céramique s'ajoutent de nombreux fragments de verre dont un bord de coupe type Isings 116/117 (IV^e-VI^e siècle).

Phase 2d: abandon des structures antiques

L'abandon du site antique semble intervenir à partir du milieu du V^e siècle. C'est du moins l'hypothèse que l'on peut formuler à partir des observations faites dans le sondage 4. En effet, les murs F3 et F4 sont recouverts par deux niveaux de démolition (Us 4002, 4005) dont l'un contient en particulier deux bords d'écuelles en céramique oxydante engobée (fig. 30, n° 1-2) et un fragment de bol DSP Rigoir 15 (fig. 30, n° 3). Quelques éléments découverts hors-contexte témoignent encore de la fréquentation du site aux VI^e-VII^e siècles (pots à décor peigné).

L'occupation médiévale

Les niveaux médiévaux sont apparus, en général, assez mal conservés. Ils se situent au contact des structures antiques dans la partie basse de la parcelle et en sont séparés par une épaisse couche lessivée, peu anthropisée, dans la partie haute (Sondage 1). Ce phénomène peut provisoirement être imputé aux effets du colluvionnement, probablement accentué, à partir du XII^e siècle, par l'installation du village sur le promontoire dominant la parcelle. Des structures et du mobilier appartenant à cette période sont attestés dans les sondages 1, 2, 3 et 5.

Niveaux d'occupation

Dans les sondages 3 et 4, on peut observer des niveaux apparentés (3003, 4001), damés et constitués de blocs calcaires mêlés à du cailloutis. Ces structures sont souvent apparues mal conservées et sur des surfaces réduites. Leur aspect évoque des sols de circulation, peut-être de type voirie. Elles n'ont pas livré de mobilier mais on peut déduire de leur position stratigraphique une datation postérieure à l'Antiquité. L'occupation médiévale pourrait donc se structurer à partir d'un réseau de chemins.

Structures

Les structures relevées dans le sondage 5 forment un ensemble intéressant, témoignant de l'existence d'un habitat (fig. 25A). Il s'agit d'un trou de poteau (F 14), d'une fosse (F 13) et d'un probable foyer ou four excavé (F16).

Les sondages 1 et 5 ont révélé deux sections de fossés qui pourraient être connectées. Compte-tenu des moyens disponibles, il n'a pas été possible de les fouiller complètement (fig. 23A; fig. 25A). Le creusement présente une largeur d'environ 8 mètres dans le sondage 5 et s'approfondit, à travers le niveau antique, sur au moins 1,70 mètre dans le sondage 1. Ce ou ces fossés, dont l'un est daté des XI^e-XIII^e siècles, sont probablement en relation avec l'abbaye toute proche. Ils pourraient marquer la limite de l'espace conventuel ou correspondre à la clôture d'un espace cimetériel.

Le niveau de comblement inférieur a livré un mobilier particulièrement abondant. La céramique comprend essentiellement des productions non tournées ou tournassées de type grise ou «rouge polie». Les formes identifiées se résument à des oules à lèvre courte et fond aplani et à des pégaus à anse souvent rubanée. Cet ensemble peut être situé entre le XI^e et le XIII^e siècle.

Signalons enfin la découverte, contre le parement nord du mur F10 (Sondage 2), d'un amas de restes humains et animaux (F 2) (fig. 23B). Les ossements étaient placés dans une cuvette creusée à travers les niveaux antiques. La faune est représentée par du porc, des ovicapridés et des bovins. Ces éléments sont répartis sur deux niveaux successifs, à peu près horizontaux (59). Ces ossements font probablement la conséquence d'un réaménagement du cimetière du Prieuré (60).

Conclusion

Le diagnostic mené à bien dans la parcelle dite du *Prieuré sud* a démontré le potentiel archéologique du secteur avec en particulier une stratigraphie s'échelonnant du II^e siècle avant au milieu du V^e siècle de notre ère et une réoccupation à partir du X^e-XI^e siècle. Toutefois, de nombreux problèmes restent en suspens : fonction et organisation des structures, importance relative de l'occupation durant les différentes phases...

Bilan et perspectives de recherche

L'opération de diagnostic réalisée en 2004 a permis de collecter une abondante moisson d'informations sur l'occupation antique de Touget. Celles-ci concernent la nature de l'occupation, la chronologie et la topographie du site.

Un des apports majeurs de ces recherches est d'avoir clairement mis en évidence l'importance du site du «Faubourg» et sa longévité.

Les structures mises au jour au Prieuré, dans une des seules parcelles à n'avoir pas livré d'indices d'occupation jusque-là, permettent désormais de relier les différents points de découverte déjà connus et d'écartier définitivement les hypothèses qui avaient encore cours sur la présence de plusieurs petits établissements indépendants. On peut donc désormais affirmer que nous avons affaire à un site unique, qui s'étend assurément sur au moins entre 10 et 15 ha. Les limites de l'établissement semblent à peu près fixées. Il occupe l'ensemble de la vaste terrasse située au pied du village actuel, et ce probablement jusqu'à la Marcaoue. Côté sud, aucun indice n'a été observé au-delà de la route d'accès au stade. En revanche, vers le nord on ne sait si l'occupation se poursuit au-delà des parcelles du Prieuré nord, en direction du pont franchissant la Gimone, en raison de la nature de l'occupation du sol dans ce secteur (prairies et bois).

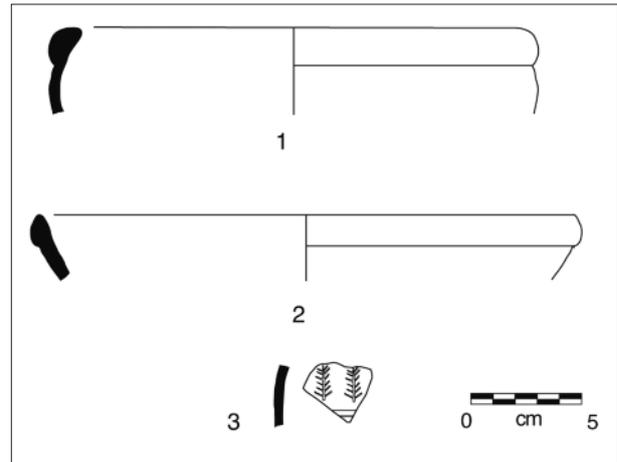


FIG. 30. PHASE 2D : mobilier céramique. Dessin Ph. Gardes.

59. Étude anthropologique en cours (Sylvie Bach).

60. Ce type de pratique (association de restes humains et animaux) est peu attesté avant le Bas Moyen Âge ou la période moderne, ce qui concorde parfaitement avec les observations stratigraphiques.

Un autre point désormais acquis est la longue durée d'occupation du site. Les premiers niveaux attestés en stratigraphie, ainsi que des structures associées, remontent aux II^e et I^{er} siècles avant notre ère. La séquence d'occupation gallo-romaine couvre toute l'Antiquité, sans interruption apparente, avec un programme de construction daté du I^{er} siècle et une phase de restructuration au IV^e siècle. Les données collectées au Prieuré permettent de penser que l'établissement ne semble périr qu'à partir du milieu du V^e siècle. Les niveaux médiévaux, datés entre le XI^e et le XIII^e siècle, traduisent une réoccupation tardive du secteur, probablement en relation avec l'établissement monastique dont les ruines sont encore visibles dans le cimetière.

Il est intéressant de noter que l'évolution mise en évidence à Touget concorde parfaitement avec celle révélée dans la ville antique d'Auch. Ainsi, la fouille du Chemin du Cougeron (1998), dans la partie est de l'agglomération d'*Augusta Auscorum*, a montré que l'habitat du second âge du Fer et d'époque augustéenne est également constitué de constructions en matériaux périssables (61). L'apparition de bâtiments en dur va de pair avec une première phase de structuration de l'espace urbain, à partir d'un réseau de voies orthogonales. Cette phase est datée, comme à Touget, du milieu et de la deuxième moitié du I^{er} siècle de notre ère. L'occupation se maintient sans changement marquant jusqu'au III^e siècle. Le IV^e siècle inaugure une phase de restructuration, puis le site semble abandonné à partir de la deuxième moitié du V^e siècle.

La contribution de l'opération à la compréhension interne du site apparaît plus modeste. Néanmoins, les quelques données acquises, confrontées à celles déjà disponibles, permettent de dessiner les contours d'une organisation élémentaire de l'espace.

L'occupation pré-augustéenne était jusqu'à présent attestée par des éléments mobiliers ramassés dans l'ensemble des parcelles du «Faubourg» (fig. 31A). Les sondages du Prieuré nous fournissent désormais une première indication sur la destination de ce secteur. Les vestiges découverts évoquent, en effet, une occupation de type habitat (niveaux de sol et foyer aménagé). La périphérie sud-est du site semble quant à elle occupée par un centre de production artisanal. On retrouve donc à Touget un type d'association observé sur la plupart des agglomérations de la fin de l'âge du Fer connues dans le Sud-Ouest, avec un atelier de potiers installé en limite d'un habitat d'envergure (Sos, Lagravisse à Aiguillon, Esbérous à Eauze, Lacoste à Moliets-et-Villemartin...). Le rôle commercial éminent du site se déduit également de la présence massive d'amphores italiennes mais aussi et surtout de céramiques importées en provenance de Méditerranée occidentale (céramique à vernis noir) avec en particulier des catégories jusque-là très peu ou pas représentées dans le Gers (céramique claire récente, commune ibérique). On peut donc émettre l'hypothèse que le site de Touget correspond à une agglomération de plaine, assumant un rôle économique important à l'échelle micro-régionale.

La destination du secteur du Prieuré ne semble pas changer durant l'Antiquité. Les vestiges de construction semblent, en effet, appartenir à un habitat, peut-être délimité par un réseau de voies (fig. 31B). Par ses caractéristiques, un des murs pourrait néanmoins appartenir à un édifice plus important (bâtiment public ou édilitaire ?). On doit ajouter que tous les murs identifiés s'intègrent dans une trame orthogonale orientée à 38° N.

Des vestiges de construction avaient déjà été observés dans l'emprise potentielle du site. Ainsi, à une cinquantaine de mètres au sud de la zone du Prieuré, des travaux d'assainissement ont recoupé une série de murs également orientés à 38° N, en 2003 (Site 2). L'inspection des déblais a donné de nombreux moellons conservant encore un revêtement de mortier hydraulique et des éléments de pilettes d'hypocauste. Ces vestiges trahissent l'existence d'un probable complexe thermal, privé ou public. Deux autres portions de murs, dont l'orientation paraît compatible avec celle observée au Prieuré, ont été repérées au cimetière (Site 4) et, en limite d'emprise, au Prieuré nord (Site 5).

Au-delà, on doit noter qu'une partie du parcellaire actuel s'aligne sur celui mis en place durant l'Antiquité. Ce réseau tient compte, en réalité, des conditions topographiques locales et se développe à flanc de coteau, parallèlement à l'axe de la Marcaoue. Il semble dans son ensemble orienté à 38° N.

Rappelons, en dernier lieu, que deux importantes nécropoles se développent en périphérie sud du site. La première est située à la sortie du village actuel, non loin du Clos. Elle s'étend semble-t-il sur au moins 1 ha, entre le lieu-dit *Moulin Arrou* et le carrefour des routes de Gimont et de L'Isle-Jourdain (Sites 7 et 9). Elle a livré en particulier une inscription et des éléments sculptés appartenant peut-être à des monuments funéraires (*togatus*, antéfixes en calcaire) des I^{er} et II^e siècles. Des sépultures probablement en bâtière, organisées en

61. BACH, GARDES, 2001-2002.

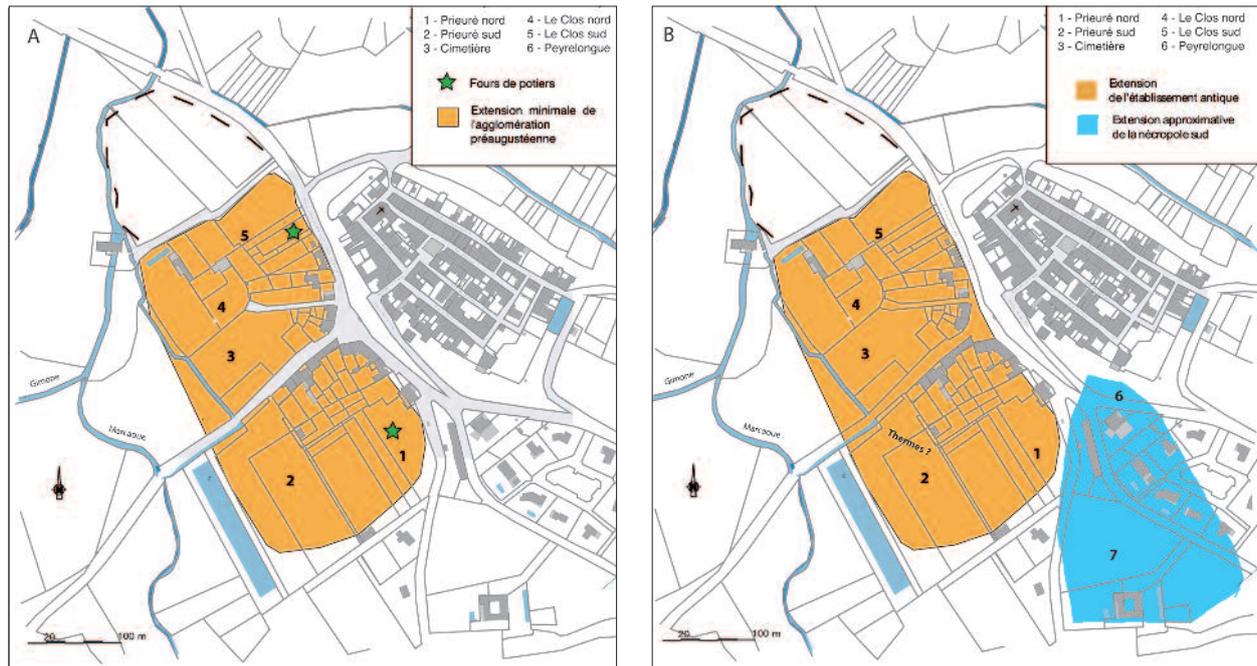


FIG. 31. LE SITE DE TOUGET À LA FIN DE L'ÂGE DU FER (A) ET À L'ÉPOQUE ROMAINE (B). Dessin Ph. Gardes.

rangées, sont également signalées, de même que des « sarcophages » en calcaire local, sépultures que l'on situe habituellement entre la fin de l'Antiquité et le début du haut Moyen Âge. À environ 500 mètres plus bas dans la vallée, une autre nécropole est connue au lieu-dit *Salleneuve* (Site 8). Elle a donné de très nombreuses sépultures datables, semble-t-il, pour la plupart des deux premiers siècles de notre ère ainsi que des éléments sculptés pouvant faire penser à l'existence de mausolées et/ou d'un possible sanctuaire (statue de dieu (?) chasseur et antéfixes).

Nous sommes donc désormais en mesure de reprendre sur des bases plus solides le problème du statut du site à l'époque antique. Rappelons tout d'abord qu'il se développe sur une surface supérieure à 10 ha et présente des traces de construction dans l'ensemble de l'emprise potentielle. D'autre part, les vestiges de bâtiments mis en évidence semblent répondre à une structuration suivant un réseau orthonormé. Enfin, deux vastes nécropoles se situent dans la périphérie immédiate de ce noyau habité. Ces caractéristiques permettent de penser que nous avons affaire à une agglomération secondaire, qui prend la suite d'un établissement indigène.

Les sources antiques ne font-elles pas référence à cet établissement qui, de plus, se situe a priori en dehors des grands axes de communication (62). *La Table de Peutinger* ne mentionne que la station de *Casinomago* entre Auch et Toulouse alors que cet établissement est inconnu de l'*Itinéraire*, qui recense quant à lui quatre relais pour la même distance. Cette discordance peut s'expliquer de différentes façons : soit les deux documents consignent des indications sur la même voie mais avec un degré de précision plus ou moins grand (63), soit ils font état de deux parcours différents ou partiellement différents. En ce qui concerne

62. LABROUSSE, 1968, p. 353-358; SILLIÈRES, 2002a, p. 336-338. Toutefois, gardons-nous de conclure trop vite. En effet, le tracé de la voie reliant Auch à Toulouse est loin d'être acquis, que ce soit du point de vue archéologique ou des sources antiques. Ainsi doit-on noter pour ce segment l'incompatibilité des listes de stations figurant d'une part dans la *Table de Peutinger* et d'autre part, dans l'*Itinéraire de Bordeaux à Jérusalem*; ceci alors que ces documents sont quasiment contemporains (IV^e siècle).

63. La *Table de Peutinger* correspond à la copie d'une carte générale du réseau routier de l'Empire romain. L'original a probablement été définitivement établi au IV^e siècle. L'*Itinéraire de Bordeaux à Jérusalem* retrace, quant à lui sous la forme d'une liste d'étapes, le parcours d'un pèlerin bordelais se rendant en Terre sainte en 333 de notre ère.

l'itinéraire, l'absence de *Casinomago* pourrait plutôt faire pencher la balance en faveur de la deuxième hypothèse (64). Dans ce cas de figure, la localisation de *Ad Sextum* et de *Hungunverro*, situés entre Auch et L'Isle-Jourdain (*Bucconis*) devrait être réexaminée. Une des conséquences de cette proposition serait de replacer le site de Touget dans la la liste des candidats possibles. Concrètement, un rapprochement pourrait être envisagé avec *Hungunverro*, dont la position relative par rapport à Auch et L'Isle-Jourdain est conforme avec celle de Touget (65).

Malgré les progrès accomplis ces dernières années, de nombreux problèmes se posent encore sur le site antique de Touget et mériteraient d'être traités à l'avenir. Les données spatiales manquent pour caractériser de manière satisfaisante l'habitat, son organisation et son évolution. Au-delà, il apparaît difficile de restituer la trame viaire du site et plus encore de localiser un éventuel centre administratif, pourtant indissociable de ce type d'agglomération.

64. L'hypothèse d'un double tracé avait déjà été évoquée par Michel LABROUSSE (1968, p. 353). Il le tenait toutefois comme hautement improbable en raison de l'équivalence des distances décomptées entre Auch et Toulouse dans les deux documents.

65. Le rapprochement linguistique paraît beaucoup plus difficile à établir. En effet, Touget figure déjà sous la forme *Togei* dans la plus ancienne occurrence connue (XII^e siècle). Dans ces conditions, seule une corruption majeure du nom antique pourrait à la rigueur justifier une relation avec Touget. Enfin, des clichés aériens ont récemment révélé l'existence d'une voie est-ouest et d'un tracé secondaire se dirigeant vers l'ouest, à la sortie du Pont-Perrin à L'Isle-Jourdain (KOUPLIANTZ, 2004).

ANNEXE

Catalogue des monnaies
Vincent GENEVIÈVE**1 - Clos Est, Sondage 1, Us 1012**

Monnaie gauloise à la croix, volques tectosages, vers 120-75 av. notre ère.

Anépigraphie; tête à g., très décentrée, avec mèches ovoïdes, sans pendant d'oreille.

Anépigraphie; les 1^{er} et 2^e cantons, très décentrés ne sont pas visibles, hache fine au manche bouleté devant un croissant au 3^e canton et ellipse seule visible au 4^e canton.

Pds 3,24; axe 1; diam. 13-12; Savès 50-52, série XI. L'attribution à cette série repose principalement sur la gravure du revers, très fine, qui ne se retrouve pas sur les émissions antérieures. Le flan est de forme quadrangulaire et plutôt épais.

2 - Prieuré: Sondage 6. Us 6002

Tétricus I^{er}, imitation radiée, atelier clandestin, à partir de 273-274.

IIC [] ; buste radié à d., cuirassé avec *paludamentum*.

[] GG; *Salus* debout à g. tenant un gouvernail et nourrissant un serpent sortant d'un autel.

Pds 0,68; axe 3; diam. 14-12; type Elmer 779. Imitation de la 5^e émission de Trèves (atelier I) frappée vers 273-274. Malgré l'absence de certains détails, cette imitation semble bien attribuable à *Salus*.

3 - Prieuré: surface parcelle

Empereur indéterminé, imitation, atelier clandestin, à partir de 357/8-361.

[] ; illisible ?

[] ; Type *Spes Reipublice*? l'empereur debout à g., tenant une lance et un globe ?

Pds 0,29; axe -; diam. 10-9. Les imitations de très faible module comme cet exemplaire se rencontrent surtout vers le milieu du IV^e siècle. Les types les plus fréquents sont à la légende *Gloria Exercitus* avec un ou deux étendards, *Fel temp Reparatio* ou cavalier tombant, ou *Spes Reipublice* à l'empereur tenant un globe et une lance. Sur cette imitation de Touget, Le personnage seul, debout à g. avec le bras tendu, correspond parfaitement à ce dernier type.

BIBLIOGRAPHIE SPÉCIALISÉE

ELMER (G.), Die Münzprägung der gallischen Kaiser in Köln, Trier und Mailand, *Bonner Jahrbücher*, CXLVI, 1941, p. 1-106.

ESTIOT (S.), AMANDRY (M.), BOMPAIRE (M.), avec une contribution de BIGEARD (H.), Le trésor de Sainte-Pallaye (Yonne): 8864 antoniniens de Valérien à Carin, *Trésors Monétaires*, XIV, 1993, p. 39-124.

KENT (J.P.C.), *The Roman Imperial Coinage*, VIII, *The Family of Constantine I, A.D. 337-364*, Londres, 1981.

SAVÈS (G.), *Les monnaies gauloises « à la croix » et assimilées du sud-ouest de la Gaule*, Toulouse, 1976.

BIBLIOGRAPHIE

ARAMOND, REQUI *et alii*, 2006 : ARRAMOND (J.-Ch.), Requi (Chr.) et *alii*, *Métra, ligne B: Caserne Niel*, D.F.S. de fouille préventive, S.R.A. de Midi-Pyrénées, 2006.

BACH, GARDES, 1999 : BACH (S.) et GARDES (Ph.), « Du nouveau sur Auch/*Elimberis*: la fouille du Chemin de Cougeron », dans *Bulletin de l'Association Française pour l'Étude de l'Âge du Fer*, 1999, p. 34-37.

BACH, GARDES, 2002 : BACH (S.) et GARDES (Ph.), « Un secteur de la ville d'*Augusta Auscorum*, La fouille du Chemin de Cougeron », dans *Aquitania*, 2002, p. 11-46.

BAYSSE, FERRY, JUILLARD, 1990 : FERRY (D.), BAYSSE (J.-C.), JUILLARD (F.), « Touget (Gers) et le développement du commerce romain », dans *Actes des X et XI^e journées des archéologues gersois*, Auch, 1990, p. 150-168.

BLADÉ, 1885 : BLADÉ (J.-F.), *Épigraphie antique de la Gascogne*, Bordeaux, 1885.

CANTET, 1975 : CANTET (M.), « Le puits funéraire de Saint-Jean de Castex à Vic-Fezensac (Gers) », dans *Revue de Comminges*, LX~VIII, 1975, p. 5-42.

CANTET, FERRY, LACLOTTE, LAJOUX, 1976 : CANTET (M.), FERRY (D.), LACLOTTE (G.), LAJOUX (J.), « Les peuplements gallo-romains dans les moyennes vallées de l'Arrats et de la Gimone », dans *28^e Congrès régional des Sociétés savantes Languedoc-Pyrénées-Gascogne*, Auch 1973, Albi, 1976, p. 9-38.

CANTET, 2000 : CANTET (J.-P.), « Éléments du second âge du Fer dans le quartier de Mathalin à Auch », dans *Actes de la XXI^e*

journal des archéologues gersois, Auch, 2000, p. 17-42.

CASTANYER, SANMARTI, TREMOLEDA CASTANYER, 1993 : CASTANYER (P.), SANMARTI (E.) et TREMOLEDA (J.), « La céramique commune ibérique », dans *Dictionnaire des céramiques antiques en Méditerranée nord-occidentale*, sous la direction de Py (M.), Lattara, 6, 1993, p. 351-356.

Collectif, 1998 : Collectif, *Archéologie et grands travaux, la RN 124: les fouilles du contournement nord d'Auch (Gers)*, Toulouse, 1998.

COLLÉONI, 1999 : COLLÉONI (F.), *L'occupation du sol aux confins des cités d'Auch et d'Eauze: les cantons de Lannepax et de Vic-Fezensac (Gers)*, Mémoire de maîtrise, Université de Toulouse-Le Mirail, 1999, sous la direction de R. Sablayrolles.

COLLÉONI, 2002 : *Prospections au sol dans la cité d'Auch*, Rapport de prospection thématique, S.R.A. de Midi-Pyrénées.

CLERMONT s.d. : CLERMONT (J.), Série de notes parues dans le *Bulletin Paroissial* de Touget dans les années 1930.

CLERMONT, 1932 : CLERMONT (J.), « Découvertes archéologiques à Touget (Gers) », dans *Revue de Gascogne*, 33, 1932.

DIEULAFAIT et alii, 2002 : DIEULAFAIT (C.), BOUDARTCHOUK (J.-L.), LLECH (L.), « Un aperçu des données fournies par la céramique », dans *Tolosa, Nouvelles recherches sur Toulouse et son territoire dans l'Antiquité*, École Française de Rome, 2002, p. 463-466.

DUFFOUR, 1909 : DUFFOUR (J.) : « Découvertes gallo-romaines à Touget », dans *Revue de Gascogne*, nouvelle série, 1909, p. 57-59.

DUFFOUR, 1911 : DUFFOUR (J.) : *L'ancien prieuré de Touget*, Auch, imprimerie Belfort, 1911.

GARDES, 1999 : GARDES (Ph.), « L'oppidum d'Esbérous à Eauze (Gers), Bilan des recherches 1996 », dans *Actes de la XX^e journée des archéologues gersois*, Gimont 1998, Auch, 1999, p. 30-45.

GARDES, 2000 : GARDES (Ph.), « Trois années de recherches sur l'oppidum d'Esbérous, à Eauze (Gers) », dans *Bulletin de l'Association Française pour l'Étude de l'Âge du Fer*, 2000, p. 22-25.

GARDES, 2001a : GARDES (Ph.), « Habitat, territoires et évolution sociale en Aquitaine durant le dernier millénaire av. J.-C. » sous la direction de Berrocal-Rangel (L.) et Gardes (Ph.), dans *Entre Celtas e Íberos, las poblaciones protohistóricas de las Galias e Hispania*. Madrid, 2001, p. 117-135.

GARDES, 2001b : GARDES (Ph.), « Territoires et organisation politique de l'Aquitaine pré-augustéenne. Pour une confrontation des sources », dans *Territoires des peuples et des oppida d'Europe occidentale* (Actes du colloque de l'A.F.E.A.F.), Martignes, Errance, p. 48-65.

GARDES, 2002a : GARDES (Ph.), « L'oppidum d'Esbérous à Eauze. État des connaissances », dans *Oppida, formes de l'habitat et culture matérielle du deuxième âge du Fer dans le Gers et ses marges*, D.F.S. de Prospection thématique, S.R.A. de Midi-Pyrénées, t. 1, p. 7-21.

GARDES, 2002b : GARDES (Ph.), « L'oppidum d'Esbérous à Eauze et sa périphérie, Apports de la prospection systématique », dans *Oppida, formes de l'habitat et culture matérielle du deuxième âge du Fer dans le Gers et ses marges*, D.F.S. de Prospection thématique, S.R.A. de Midi-Pyrénées, t. 1, p. 22-53.

GARDES, 2002c : GARDES (Ph.), « Touget, une agglomération (?) pré-romaine et son territoire. Bilan documentaire », dans *Oppida, formes de l'habitat et culture matérielle du deuxième âge du Fer dans le Gers et ses marges*, D.F.S. de Prospection thématique, S.R.A. de Midi-Pyrénées, t. 1, p. 186-194.

GARDES, 2003a : GARDES (Ph.), « Le site de hauteur de Latran à Pouydraguin et son environnement », dans *Oppida, formes de l'habitat et culture matérielle du deuxième âge du Fer dans le Gers et ses marges*, D.F.S. de Prospection thématique, S.R.A. de Midi-Pyrénées, p. 7-37.

GARDES, 2003b : GARDES (Ph.), « L'agglomération protohistorique et antique de Touget. Actualisation des données », dans *Oppida, formes de l'habitat et culture matérielle du deuxième âge du Fer dans le Gers et ses marges*, D.F.S. de Prospection thématique, S.R.A. de Midi-Pyrénées, p. 64-73.

GARDES et alii, 2002 : GARDES (Ph.), CHARLAS-TRANIER (R.), COLLÉONI (F.), COSTES (A.), DIDIERJEAN (F.), FERRY (D.), KOUPLIANTZ (L.), PETIT-AUPERT (C.), TRANIER (E.), *Oppida, formes de l'habitat et culture matérielle du deuxième âge du Fer dans le Gers et ses marges*, D.F.S. de Prospection thématique, S.R.A. de Midi-Pyrénées (2 tomes)

HESNARD, 1990 : HESNARD (A.), « Les amphores », sous la direction de Duval (A.), Morel (J.P.), Roman (Y.), dans *Gaule interne et Gaule Méditerranéenne aux I^{er} et I^{er} s. av. J.-C.*, Supplément à la *Revue archéologique de Narbonnaise*, 1990, p. 48-54.

IZAC-IMBERT, 2004 : IZAC-IMBERT (L.), « Un nouvel atelier de potier rue du Cassaet à Simorre (Gers) », *Bulletin de l'association française d'étude de l'âge du fer*, 22, 2004, p. 55-56.

KOUPALIANZ, 2004 : KOUPLIANTZ (L.), « Sites et voies de communication dans le canton de L'Isle-Jourdain et ses marges », dans *Bilan Scientifique 2003*, S.R.A. Midi-Pyrénées, 2004, p. 100-101.

LABROUSSE, 1968 : LABROUSSE (M.), *Toulouse antique. Des origines à l'établissement des Wisigoths*, De Boccard, 1968, 644 p.

LABROUSSE, 1980 : LABROUSSE (M.), « Informations archéologiques », dans *Gallia*, 1980.

LAPART, 1980 : LAPART (J.), « Fours de potiers d'Eauze », dans *Bulletin de la société archéologique du Gers*, 1^{er} trim., 1980, p. 418-437.

LAPART et PETIT, 1993 : LAPART (J.), PETIT (C.), *Le Gers, Carte Archéologique de la Gaule*, 1993.

LARRIEU, 1908 : LARRIEU (G.), *Notes manuscrites*, 1908, s.p.

LARRIEU-DÜLER, 1973 : LARRIEU-DÜLER (M.), « Les puits funéraires de Lectoure », dans *M.S.A.M.F.*, t. 38, 1973, p. 9-67.

MANIÈRE, 1978 : MANIÈRE (G.), « Les fours de potiers gaulois de Saint-Cizy et leur production aux *Aquae Siccae*, Cazères (Haute-Garonne) », dans *Gallia*, t. 36, 1978, p. 21-41.

MOREL, 1981 : MOREL (J.-P.), *Céramique campanienne, les formes*, B.E.F.A.R., 244, Paris, 1981, 2 vol.

MOREL, 1990 : « Aperçu sur les céramiques à vernis noir aux I^{er} et I^{er} s. av. J.-C. », sous la direction de Duval (A.), Morel (J.-P.), Roman (Y.), dans *Gaule interne et Gaule Méditerranéenne aux I^{er} et I^{er} s. av. J.-C.*, Supplément à la *Revue archéologique de Narbonnaise*, 1990, p. 56-71.

PÉRÉ et CANTET, 1964 : PÉRÉ (A.), CANTET (M.), « Regards sur Augusta Auscorum », dans *Bulletin de la société archéologique du Gers*, t. 65, 1964, p. 139-158.

PETIT, 1990 : PETIT, (C.), « La prospection archéologique dans la vallée de l'Arrats (Gers et Tarn-et-Garonne). Approche d'un espace rural de l'Aquitaine méridionale », dans *Aquitania*, VII, 53-79.

PETIT-AUPERT, 1997 : PETIT-AUPERT (C.), *Le milieu rural dans l'Aquitaine méridionale entre Garonne et Pyrénées pendant l'Antiquité et le haut Moyen Âge: méthodes de prospection*, Doctorat, Université de Bordeaux-III, 1997 sous la direction de R. Étienne.

PETIT-AUPERT, 1998 : « Les campagnes du Lectourois pendant l'Antiquité », dans *Bulletin de la société archéologique du Gers*, 4^e trimestre, p. 445-467.

PY, 1993 : PY (M.), « La campanienne A », sous la direction de Py (M.), dans *Dictionnaire des céramiques antiques en Méditerranée nord-occidentale*, Lattara, 6, 1993, p. 146-150.

RORISON, 2001 : RORISON (M.), *Vici in roman Gaul*, British Archaeological Report International Series, 933, 2001, 269 p.

SILLIÈRES, 1983 : SILLIÈRES (P.), « La céramique sigillée du musée de Gimont et les établissements agricoles antiques entre Save et Arrats », dans *Actes de la IV^e journée des archéologues gersois*, 1983, p. 45-59.

SILLIÈRES, 2002a : SILLIÈRES (P.), « Les voies de communication », dans *Tolosa, Nouvelles recherches sur Toulouse et son territoire dans l'Antiquité*, Coll. École France de Rome, 281, 2002, p. 327-341.

SILLIÈRES, 2002b : SILLIÈRES (P.), « Les campagnes », dans *Tolosa, Nouvelles recherches sur Toulouse et son territoire dans l'Antiquité*, Coll. École France de Rome, 281, 2002, p. 373-400.

VALLAT, 1993 : VALLAT (J.-P.), « L'économie rurale : marché et productions », dans Leveau (Ph.), Sillières (P.) et Vallat (J.-P.), *Campagnes de la Méditerranée romaine*, Hachette, 1993, p. 107-115.

VIDAL, 1988a : VIDAL (M.), « Les céramiques communes importées », dans catalogue de l'exposition *Palladia Tolosa*, Toulouse, Musée Saint-Raymond, 1988, p. 16-23.

VIDAL, 1988b : « La céramique peinte en blanc », dans le catalogue de l'exposition *Palladia Tolosa*, Toulouse, Musée Saint-Raymond, 1988, p. 29-31.

VIDAL, 1988c : Les amphores vinaires, dans le catalogue de l'exposition *Palladia Tolosa*, Toulouse, Musée Saint-Raymond, 1988, p. 53-55.F.), *Épigraphie antique de la Gascogne*, Bordeaux, 1885.

RORISON, 2001 : RORISON (M.), *Vici in roman Gaul*, British Archaeological Report International Series, 933, 2001, 269 p.

SILLIÈRES, 1983 : SILLIÈRES (P.), « La céramique sigillée du musée de Gimont et les établissements agricoles antiques entre Save et Arrats », dans *Actes de la IV^e journée des archéologues gersois*, 1983, p. 45-59.

SILLIÈRES, 2002a : SILLIÈRES (P.), « Les voies de communication », dans *Tolosa, Nouvelles recherches sur Toulouse et son territoire dans l'Antiquité*, Coll. École France de Rome, 281, 2002, p. 327-341.

SILLIÈRES, 2002b : SILLIÈRES (P.), « Les campagnes », dans *Tolosa, Nouvelles recherches sur Toulouse et son territoire dans l'Antiquité*, Coll. École France de Rome, 281, 2002, p. 373-400.

VALLAT, 1993 : VALLAT (J.-P.), « L'économie rurale : marché et productions », dans Leveau (Ph.), Sillières (P.) et Vallat (J.-P.), *Campagnes de la Méditerranée romaine*, Hachette, 1993, p. 107-115.

VIDAL, 1988a : VIDAL (M.), « Les céramiques communes importées », dans catalogue de l'exposition *Palladia Tolosa*, Toulouse, Musée Saint-Raymond, 1988, p. 16-23.

VIDAL, 1988b : « La céramique peinte en blanc », dans le catalogue de l'exposition *Palladia Tolosa*, Toulouse, Musée Saint-Raymond, 1988, p. 29-31.

VIDAL, 1988c : Les amphores vinaires, dans le catalogue de l'exposition *Palladia Tolosa*, Toulouse, Musée Saint-Raymond, 1988, p. 53-55.